

Description de la zone de baignade

- Nature : sable
- Longueur : 680 m
- Largeur : 2000 m (plage et estran)
- Marnage moyen : 3,5 m
- Marnage maximum : 5 m
- Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
- Localisation du point ARS : X : 267789 ; Y : 2240404 (Lambert II)
- Fréquentation maximale : 1000 à 2000 personnes
- Équipement : poubelles, poste de secours, sanitaires
- Accessibilité aux animaux : non
- Autres activités : club nautique
- Zone riveraine : zone urbaine de faible densité
- Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, bassin versant urbanisé à 80%.
- Population permanente : 3 407 (sur la commune)
- Population estivale : 15 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



La qualité de l'eau de la Grande Plage est de bonne qualité pour la baignade. Le classement de la Grande Plage est robuste.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage et à proximité Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

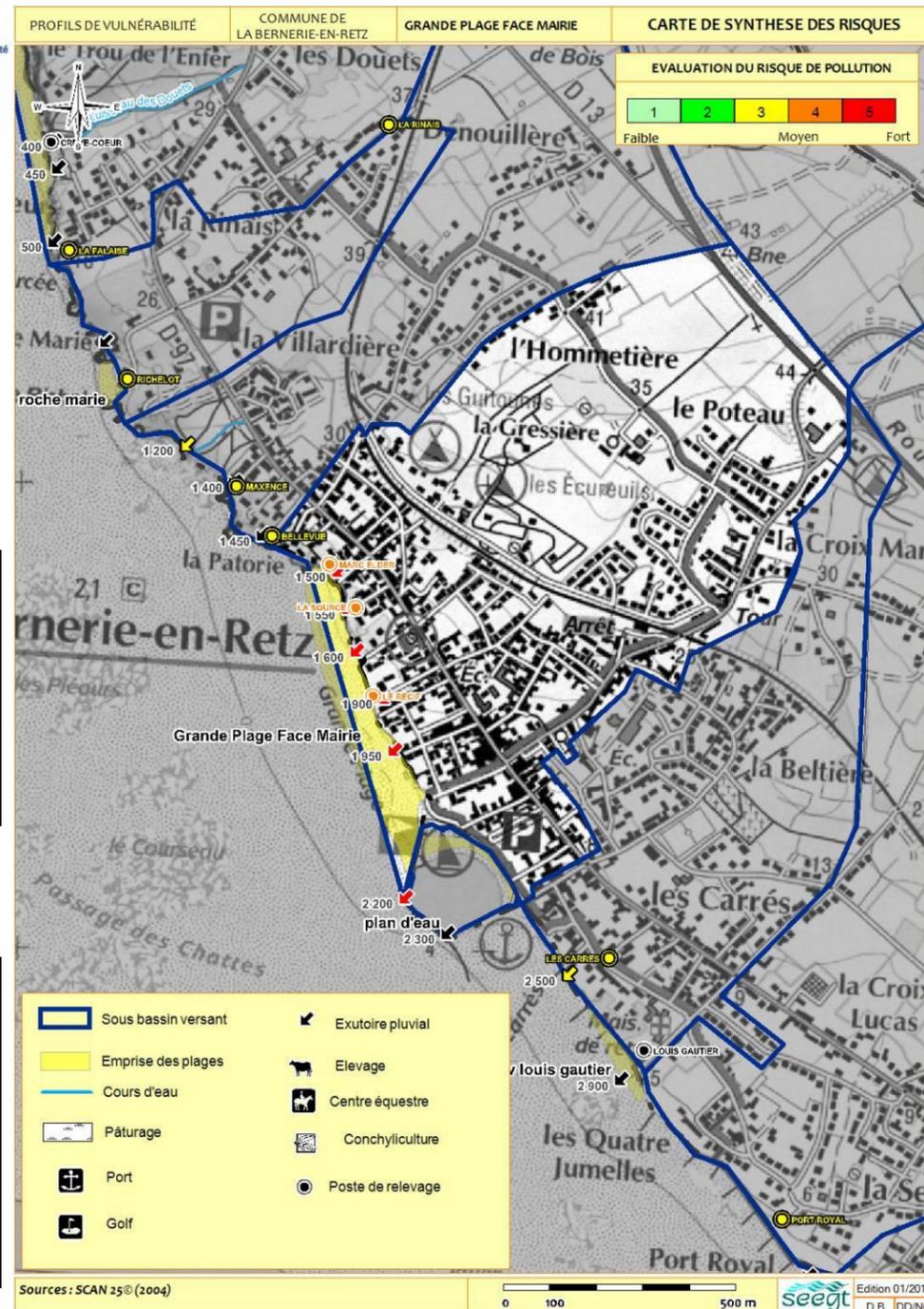
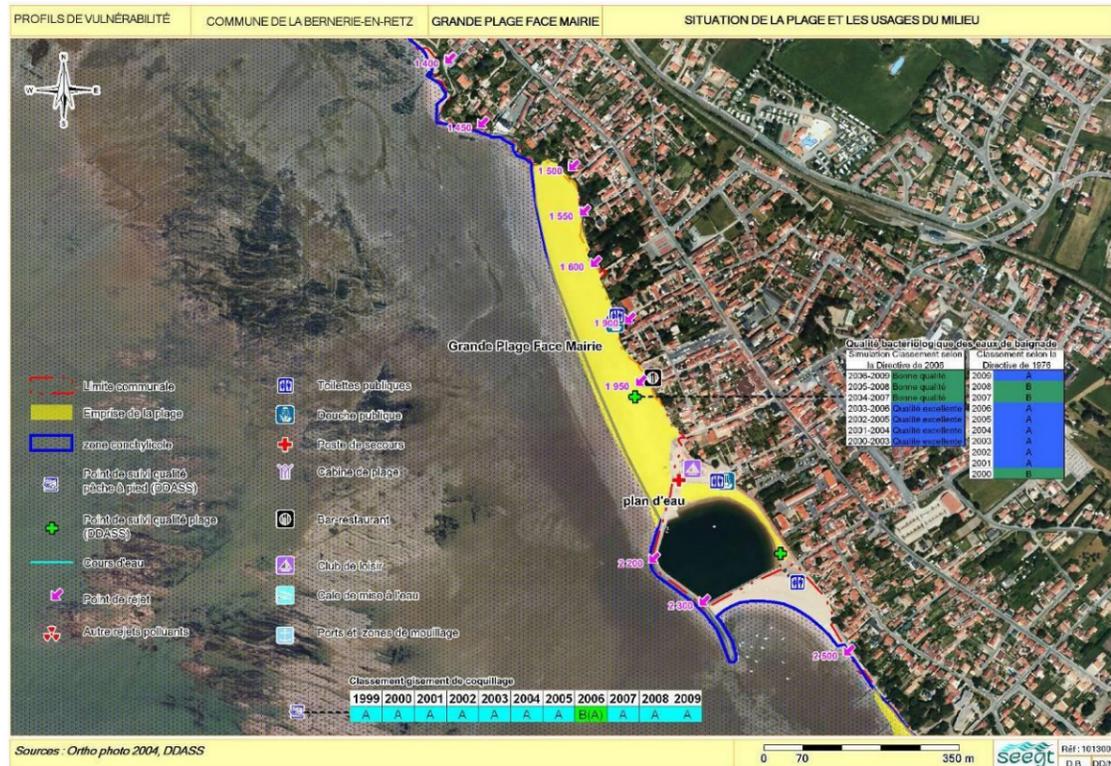
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et au niveau de la digue du plan d'eau	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen/Fort niveau 4/5	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Marc Elder, la Source et le Récif Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif des voiries et des réseaux eaux pluviales (EP)	En continu Enquête publique sur schéma directeur des eaux pluviales (été 2018), entretien réseau jusqu'au 19 juin 2019
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire de rejet eaux pluviales (EP) PK 2200 et évaluation efficacité Interdiction des chiens sur la plage 1 ^{er} juin – 15 septembre (arrêté municipal)	15 mars 2021

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@mairie-labernerie.fr ; numéro téléphone :02 40 82 70 56.



Description de la zone de baignade

Nature : sable (plage) – sable/vase (estran)
Longueur : 250 m
Largeur : 3000 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 268315 ; Y: 2239724 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 150 à 300 personnes
Équipement : poubelles, sanitaires, cale de mise à l'eau
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : aucune
Zone riveraine : zone urbaine de densité moyenne
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 3 407 (sur la commune)
Population estivale : 15 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité



Un évènement de pollution est survenu en 2024 (20 et 23/08). La qualité de l'eau est redevenue excellente vis-à-vis de l'usage de baignade mais peut subir des pollutions bactériologiques ponctuelles.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage et à proximité Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles / conchylicole	Lotissement ostréicole de la Sennetière à 1 km au sud-est de la plage
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : trois

Caractérisation du risque

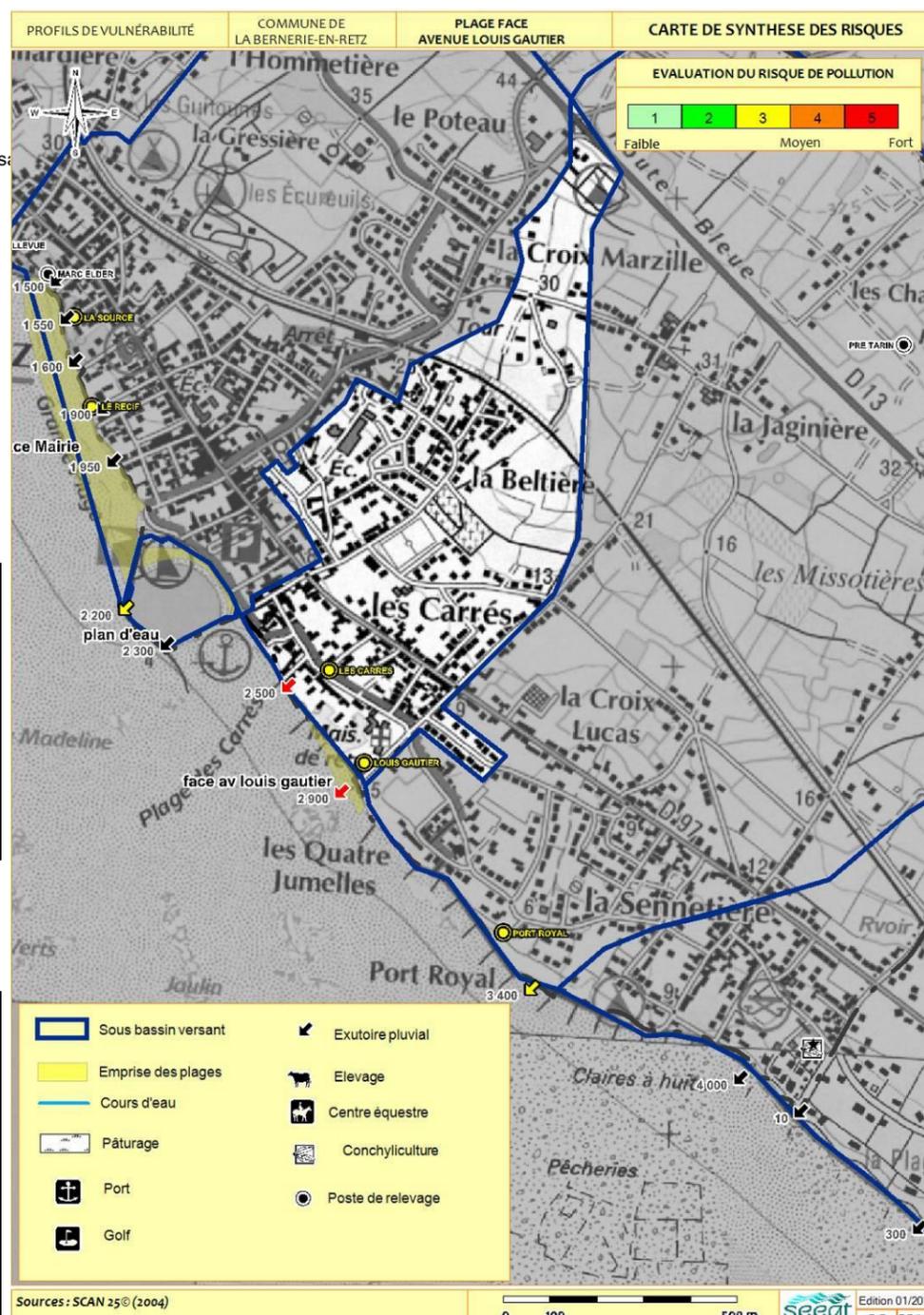
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage ou à proximité immédiate	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 5/5	6-12 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Louis Gautier, les Carrés et Port Royal Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité Enquête sur les rejets de la zone ostréicole de la Sennetière Interdiction des chiens sur la plage 1 ^{er} juin – 15 septembre (arrêté municipal)	Port Royal - Fin 2016, Travaux réhabilitation sur réseau Port Royal 2020 En continu, renforcé sur 2016-2019 + test fumigène Enquête publique sur schéma directeur des eaux pluviales (été 2018) 15 mars 2021

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 12 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@mairie-labernerie.fr ; numéro téléphone :02 40 82 70 56.



Description de la zone de baignade

Caractéristiques : baignade artificielle – eau de mer
Superficie du plan d'eau : 2,6 ha
Hauteur d'eau moyenne : 1 m
Nature plage: Sable
Longueur : 250 m
Largeur : 10-40 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 268052 ; Y: 2240126 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 500 à 1000 personnes
Équipement : poubelles, poste de secours, sanitaires, pontons, cale de mise à l'eau
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : école de voile
Zone riveraine : zone urbaine de forte densité (proximité du centre ville)
Population permanente : 3 407 (sur la commune)
Population estivale : 15 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau du plan d'eau de la Bernerie-en-Retz est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement de la plage est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Faible.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Développement phytoplanctonique équilibré et logique au cours de la saison
- Absence de bloom d'algues (>1 million de cellules/L)
- Absence d'espèces présentant un risque pour la santé

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Sans objet sur la zone d'étude (sanitaires, poste de secours et école de voile raccordés au réseau d'assainissement collectif)
Eaux pluviales	Sans objet sur la zone d'étude (absence de rejet d'eaux pluviales dans le plan d'eau)
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage et sur l'esplanade bétonnée au droit de la plage Présence ponctuelle d'oiseaux en dehors des périodes de fréquentation

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE		
Sur-fréquentation du plan d'eau par les baigneurs	Beau temps – fortes chaleurs	Moyen (niveau 3/5)	nd
Présence d'oiseaux	Variable	Moyen (niveau 3/5)	nd

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Contrôle étanchéité réseau EP PK 2200 bordant le plan d'eau Information des usagers sur les bonnes pratiques sanitaires Interdiction des chiens sur la plage toute l'année (arrêté municipal)	2013 Actualisé chaque année 15 mars 2021

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@mairie-labernerie.fr ; numéro téléphone :02 40 82 70 56.



Description de la zone de baignade

Nature : sable, vase
Longueur : 400 m
Largeur : 3000 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5,5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 270284 ; Y : 2238251 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 400 à 800 personnes
Équipement : toilettes, douches, poubelles, cale de mise à l'eau, poste de secours
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : école de voile
Zone riveraine : zone urbaine de densité moyenne
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 1 605 (sur la commune)
Population estivale : 10 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité



Le classement de la plage du Pré-Vincent est d'excellente qualité depuis 2018. Deux épisodes de pollution ponctuelle en 2022 ont déclassés la qualité du site.

Potential de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potential de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : un

Caractérisation du risque

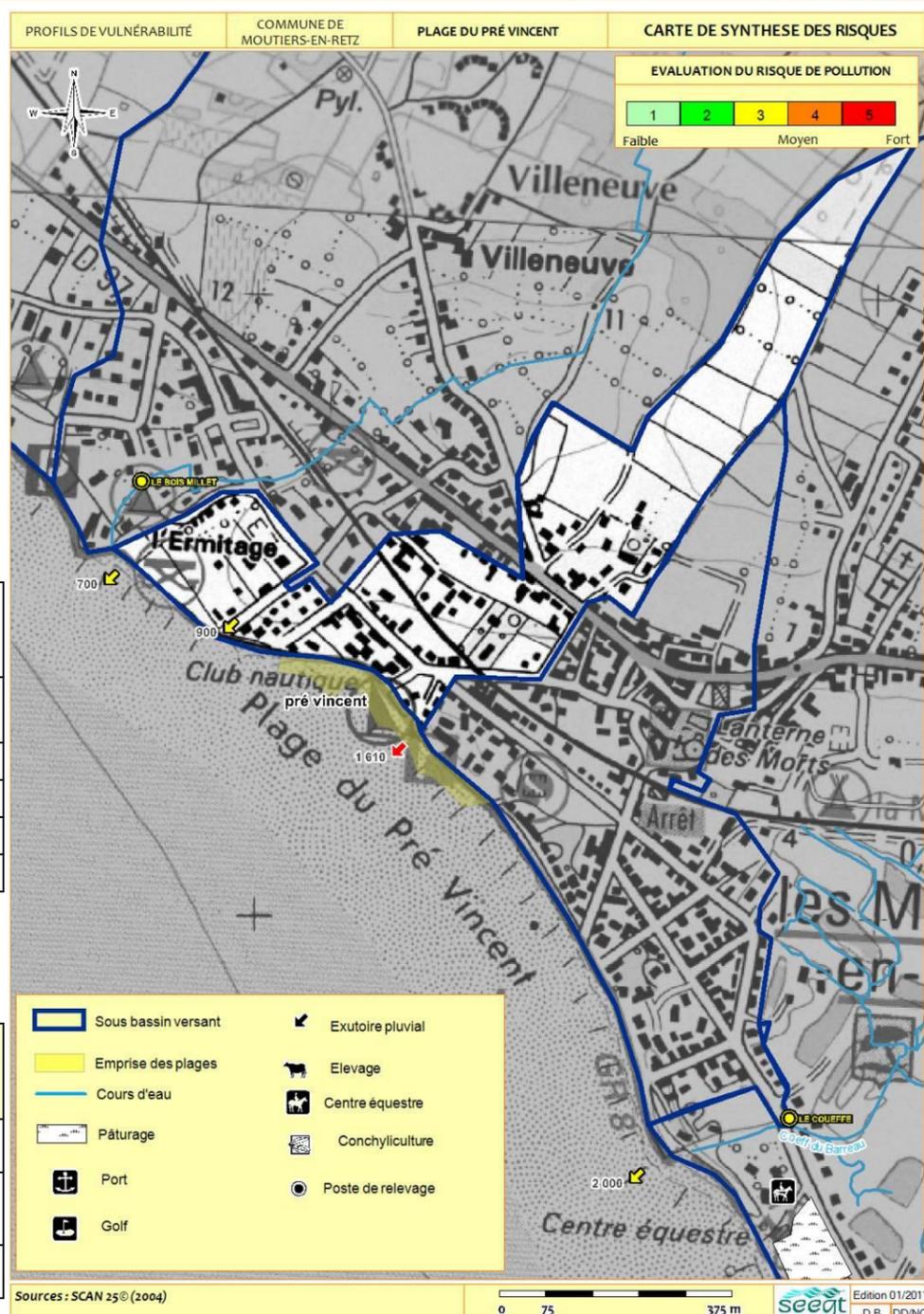
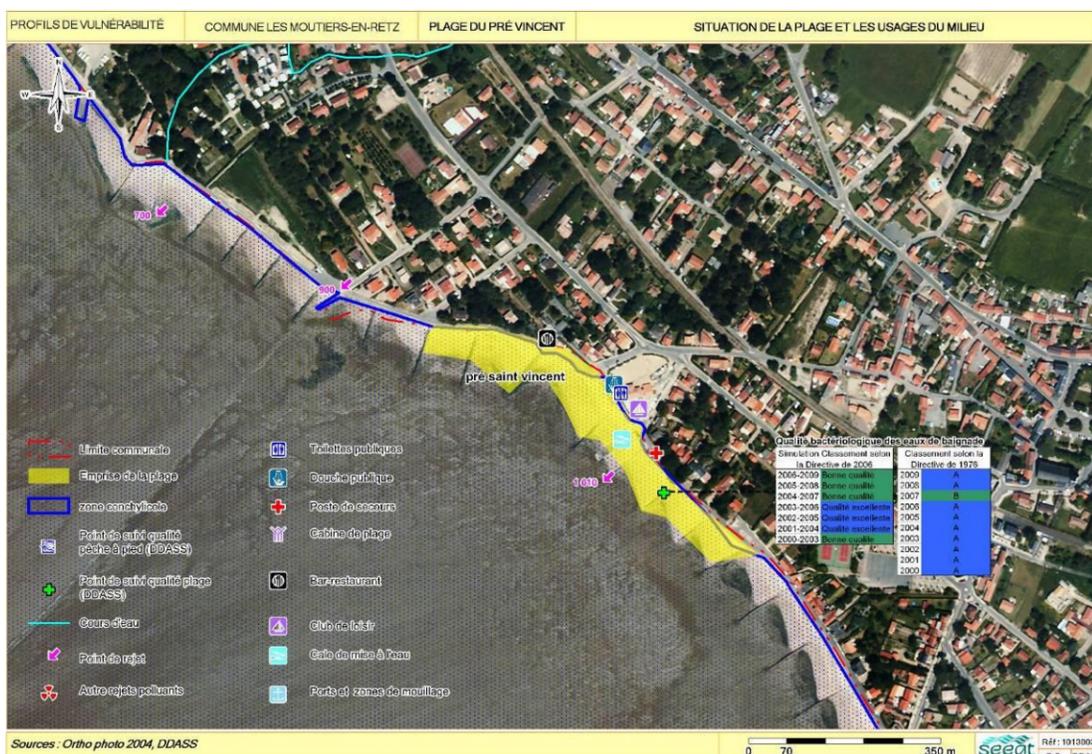
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire pluvial situé à proximité du poste de secours	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 4/5	6 à 12 heures
Poste de relevage de Bois Millet et de Coueff	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen niveau 3/5	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Bois Millet et de Coeff	Bois Millet et Coeff réalisés en 2016
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif voirie et réseaux eaux pluviales (EP)	Cycle d'entretien des fossés et passage de l'hydrocureur
Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité	
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal)	29/01/1999 + 28/11/2011

Gestion active de la qualité des eaux de la baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre), depuis 2017
- Contact : mail : dgs@mairie-lesmoutiersenretz.fr ; numéro téléphone : 02 40 82 72 05



Description de la zone de baignade

Nature : sable, rocher
Longueur : 100 m
Largeur : 1000 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5,5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 267179 ; Y: 2241218 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 150 à 300 personnes
Équipement : poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : aucune
Zone riveraine : zone urbaine de faible densité
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, bassin versant urbanisé au 3/4
Population permanente : 3 407 (sur la commune)
Population estivale : 15 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de Roche-Marie est d'excellente à bonne qualité pour la baignade.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage et à proximité Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

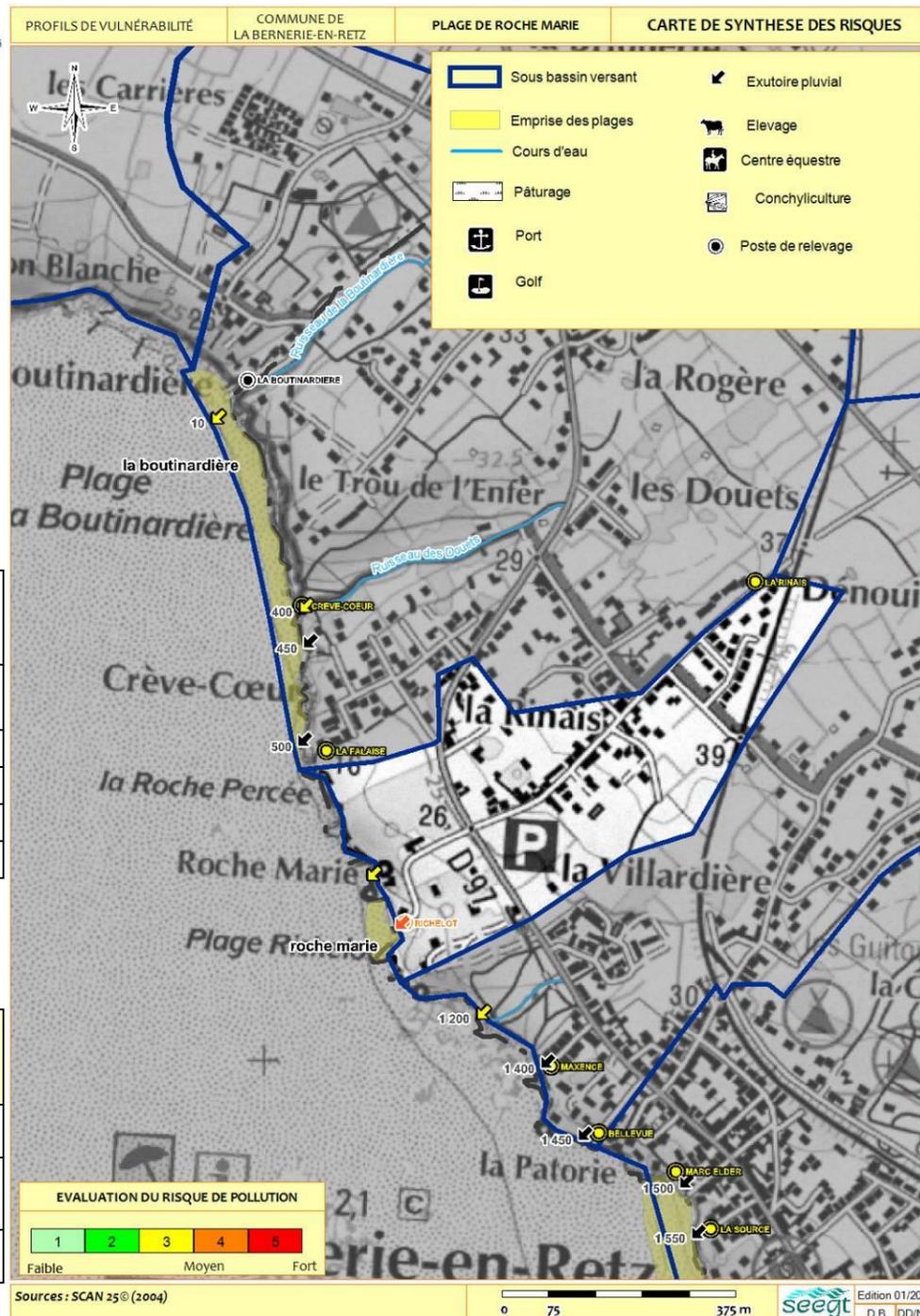
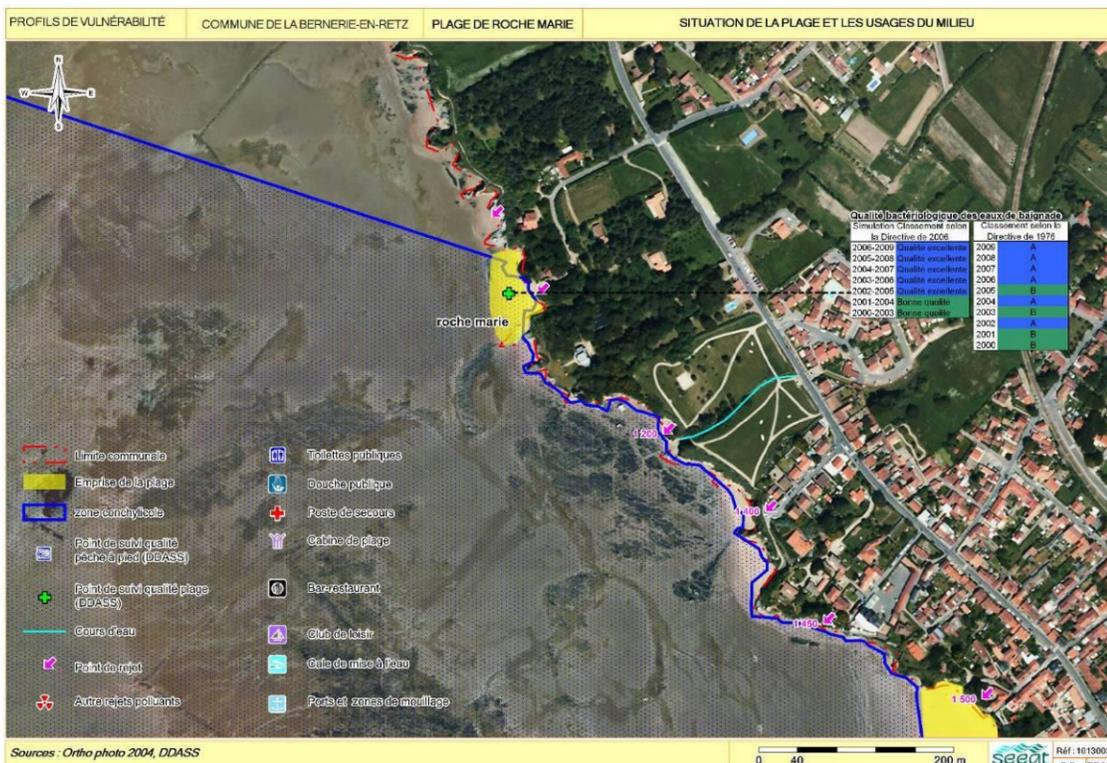
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire pluvial situé au droit de l'av. du Docteur Richelot	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 4/5	6 heures
Poste de relevage de Richelot	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Fort niveau 4/5	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de Richelot et renforcement Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP) Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité Interdiction des chiens sur la plage 1 ^{er} juin – 15 septembre (arrêté municipal)	En continu, renforcé sur 2016-2017 Enquête publique sur schéma directeur des eaux pluviales (été 2018) 15 mars 2021

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@mairie-labernerie.fr ; numéro téléphone :02 40 82 70 56



Description de la zone de baignade

Nature : sable / estran rocheux
Longueur : 370 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 252985 ; Y: 2247072 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 450 à 900 personnes
Équipement : sanitaires, poste de secours, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : zone urbaine de faible densité – parking aménagé à proximité de la plage
Occupation du sol : bassin versant urbanisé à 95%
Population permanente : 1 206 (sur la commune)
Population estivale : 8 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de la l'Anse du Sud est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif desservant la quasi-totalité des habitations (sauf la rue des Immortelles) Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage Ecoulement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

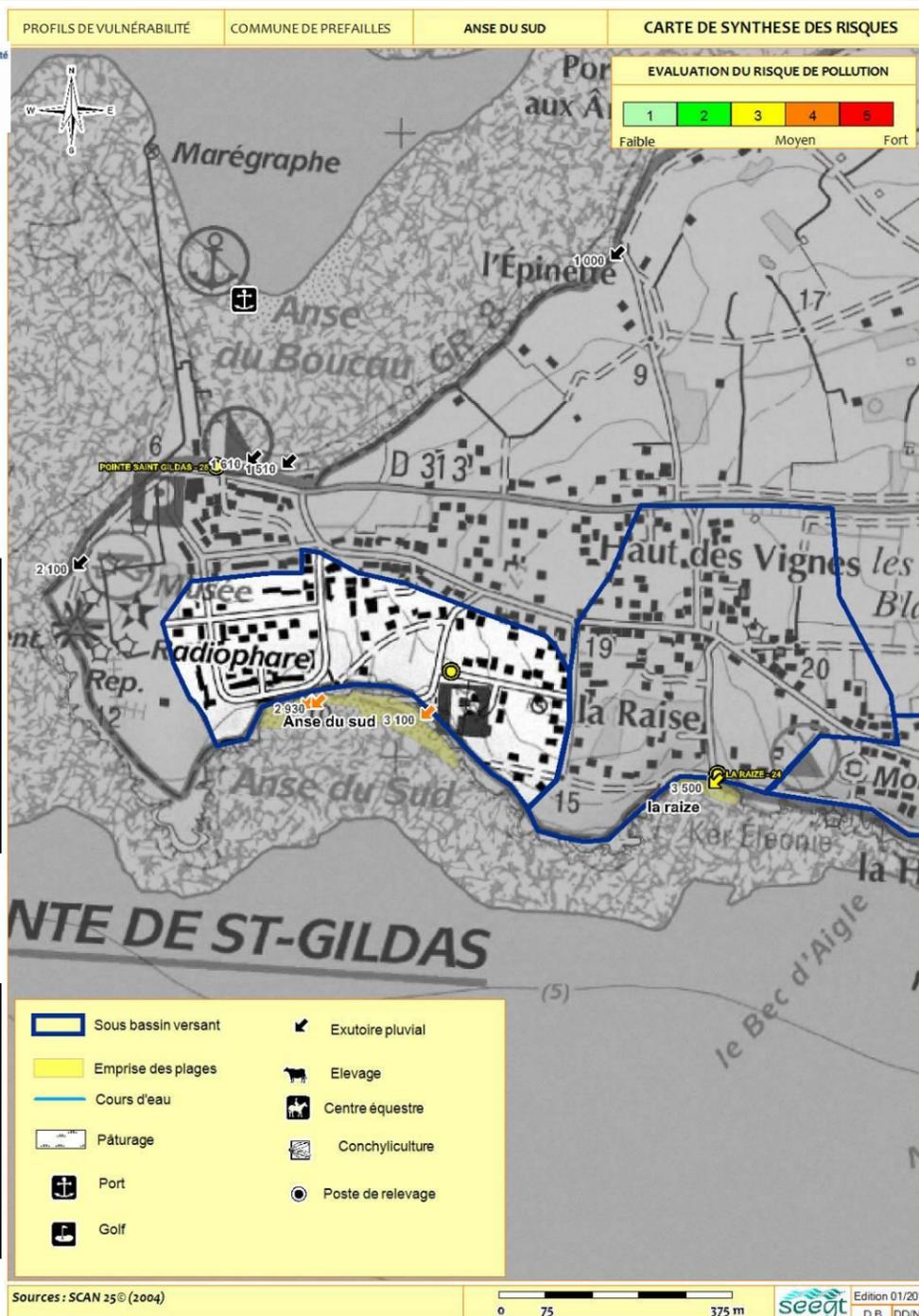
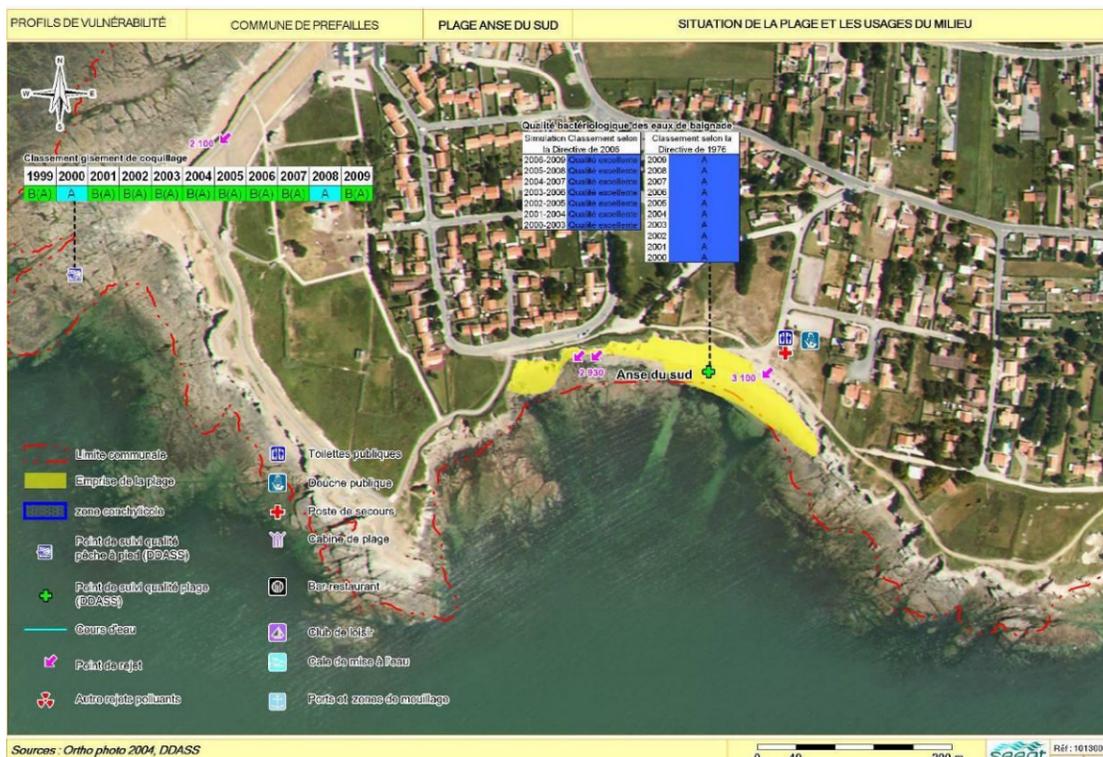
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Sécurisation du poste de refoulement des WC publics de la plage	Fait 2019
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif	En continu
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	
Interdiction des chiens sur la plage du 1 ^{er} juin au 30 septembre (arrêté municipal n°24/15)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : mairie@prefailles.fr ; numéro téléphone : 02 40 21 60 37



Description de la zone de baignade

Nature : sable – rocher (estran)

Longueur : 100 m

Largeur : 100 m (plage et estran)

Marnage moyen : 3,5 m

Marnage maximum : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point ARS : X : 264103 ; Y : 2243371 (Lambert II)

Fréquentation maximale : 50 - 100 personnes

Équipement : poste de secours, sanitaires, douches, cabines de bain, poubelles, (restaurant sur la corniche)

Accessibilité aux animaux : non

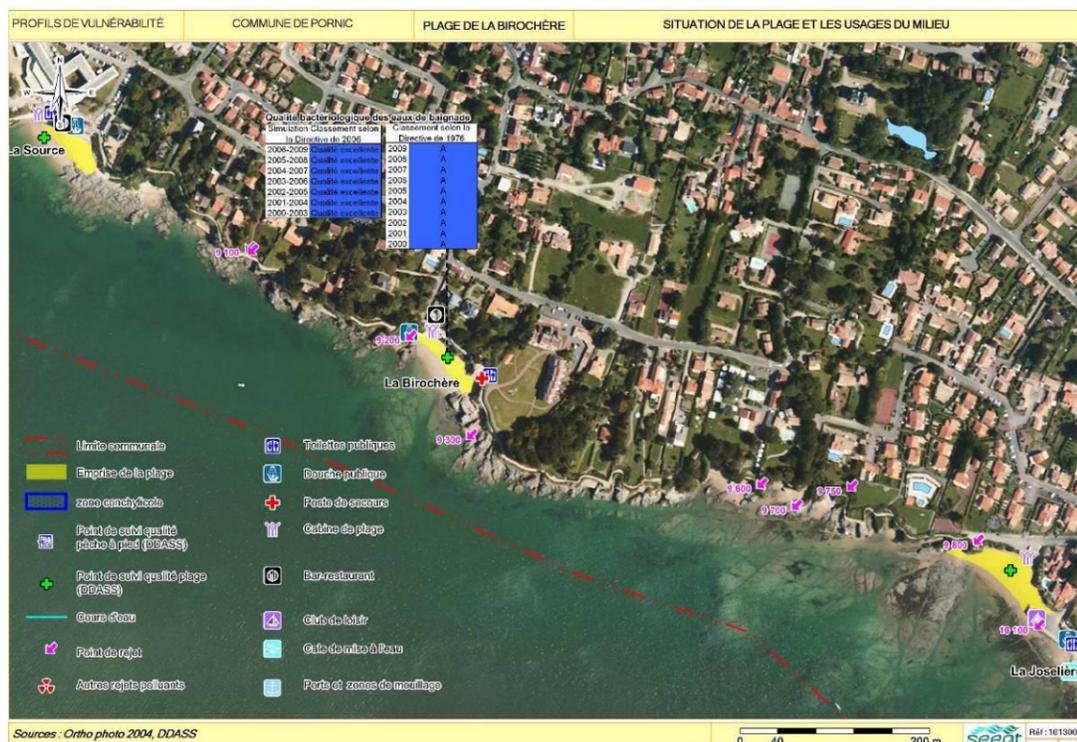
Autres activités : absence

Zone riveraine : zone urbaine de moyenne à faible densité

Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral – bassin versant urbanisé à 100%

Population permanente : 14 902 (sur la commune)

Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité



Eaux de baignade de bonne qualité
 ★★★★★ Excellent
 ★★★★ Bon
 ★★★ Satisfaisant
 ★★ Moyen
 ★ Mauvais

La qualité de l'eau de la plage de la Birochère, affectée par des résultats moyens sur le paramètre *Escherichia Coli* en 2024 est passée d'excellente à bonne vis-à-vis de la baignade.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce *Alexandrium* peu représentée ; *Dynophysis* et *Pseudonitzschia* fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

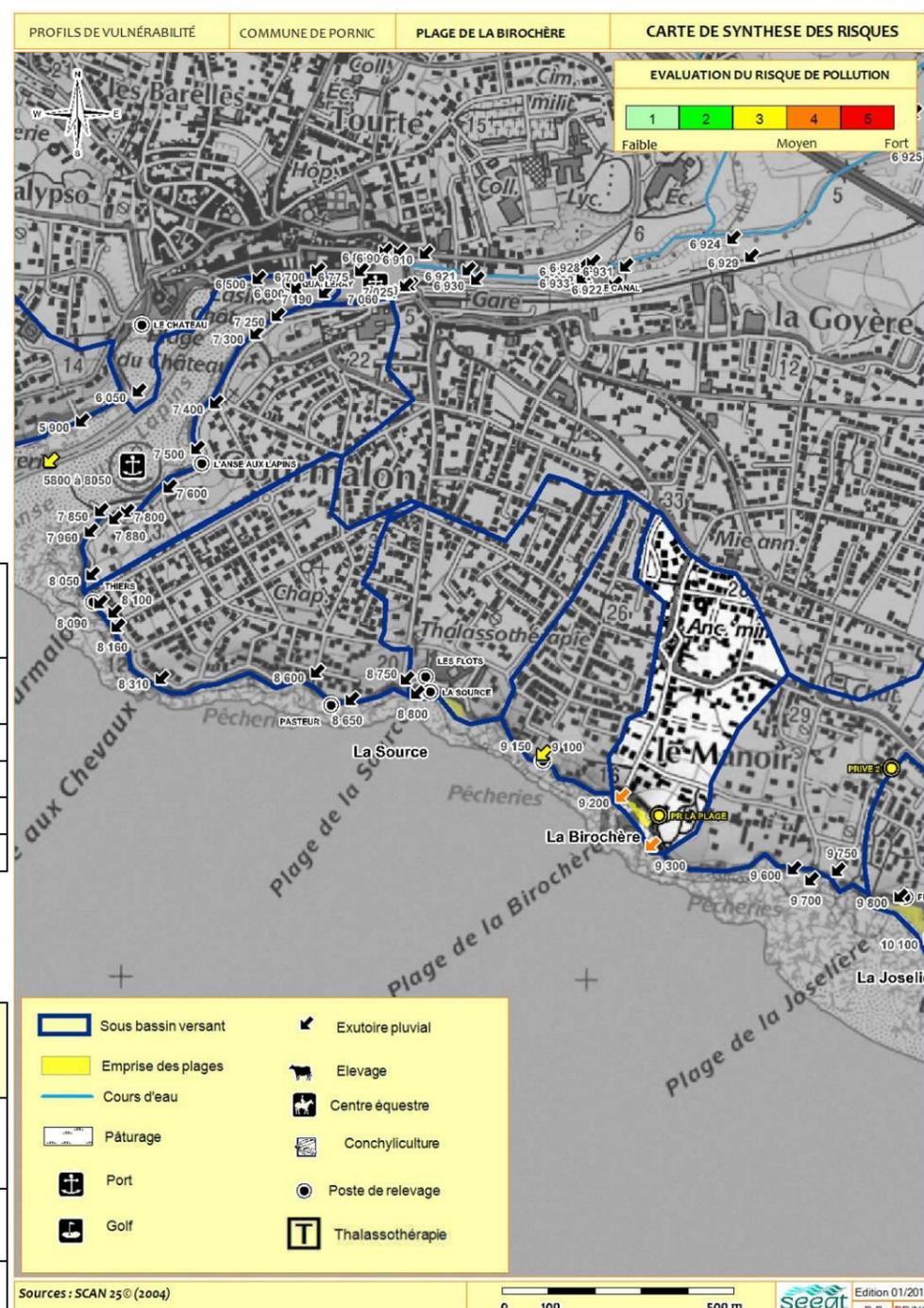
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes (plus particulièrement entre la mi-marée et la basse mer)	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Plage et le Mer	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	2017, 2019
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales	De 2015 à 2023
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité	Travaux non retenus au vu de la qualité
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1er avril au 30 septembre)	2015

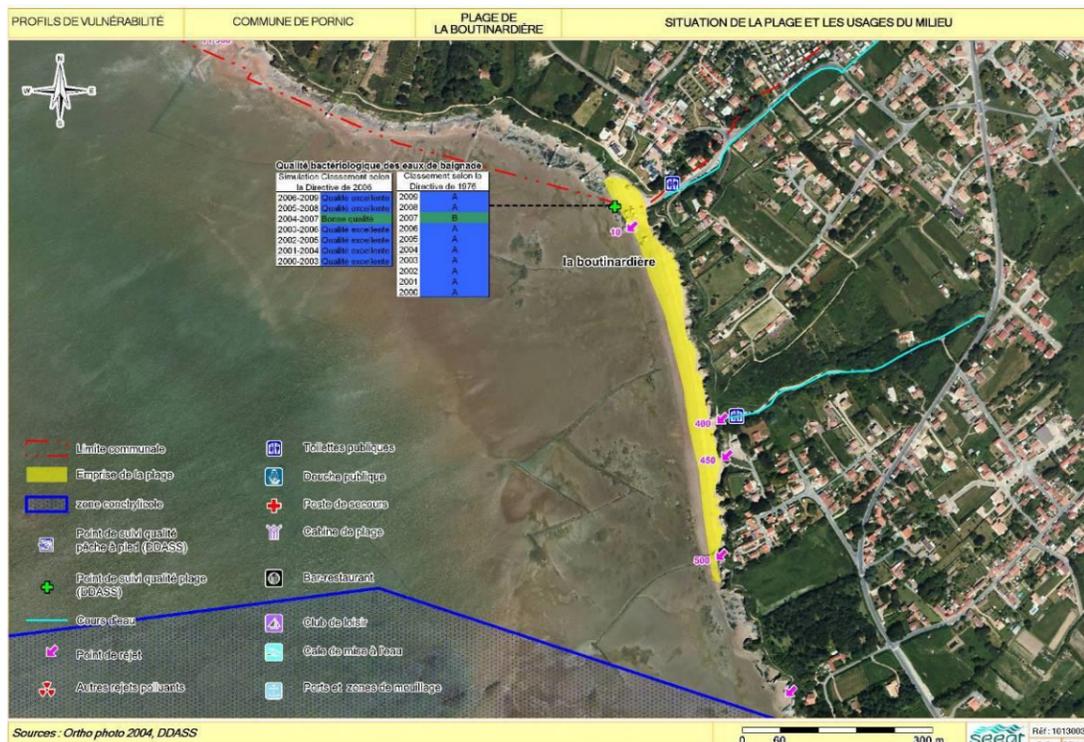
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Arrêt de l'auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) compte tenu du classement en excellente qualité consolidé
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 650 m
Largeur : 400 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 266886 ; Y: 2242066 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 500 à 1000 personnes
Équipement : sanitaires, borne SOS, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : zone urbaine de densité moyenne
Occupation du sol : tissu urbain quasi-continu le long du littoral - bassin versant urbanisé à 80%
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

La qualité de l'eau de la plage de la Boutinardière est excellente depuis 2020 et perd une classe de qualité suite à un mauvais résultat le 1^{er} août 2023.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif desservant la quasi-totalité du bassin versant Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Assainissement des eaux usées (non collectif)	Une 10 ^{aine} d'habitations en ANC dans la partie amont du bassin versant (pollution diffuse)
Eaux pluviales	Ruisseau de la Boutinardière débouchant sur la plage (émissaire) Ruisseau des Douets ↳ écoulement continu même en période estivale 2 exutoires pluviaux – écoulement uniquement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage – vidange de piscine (camping)

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

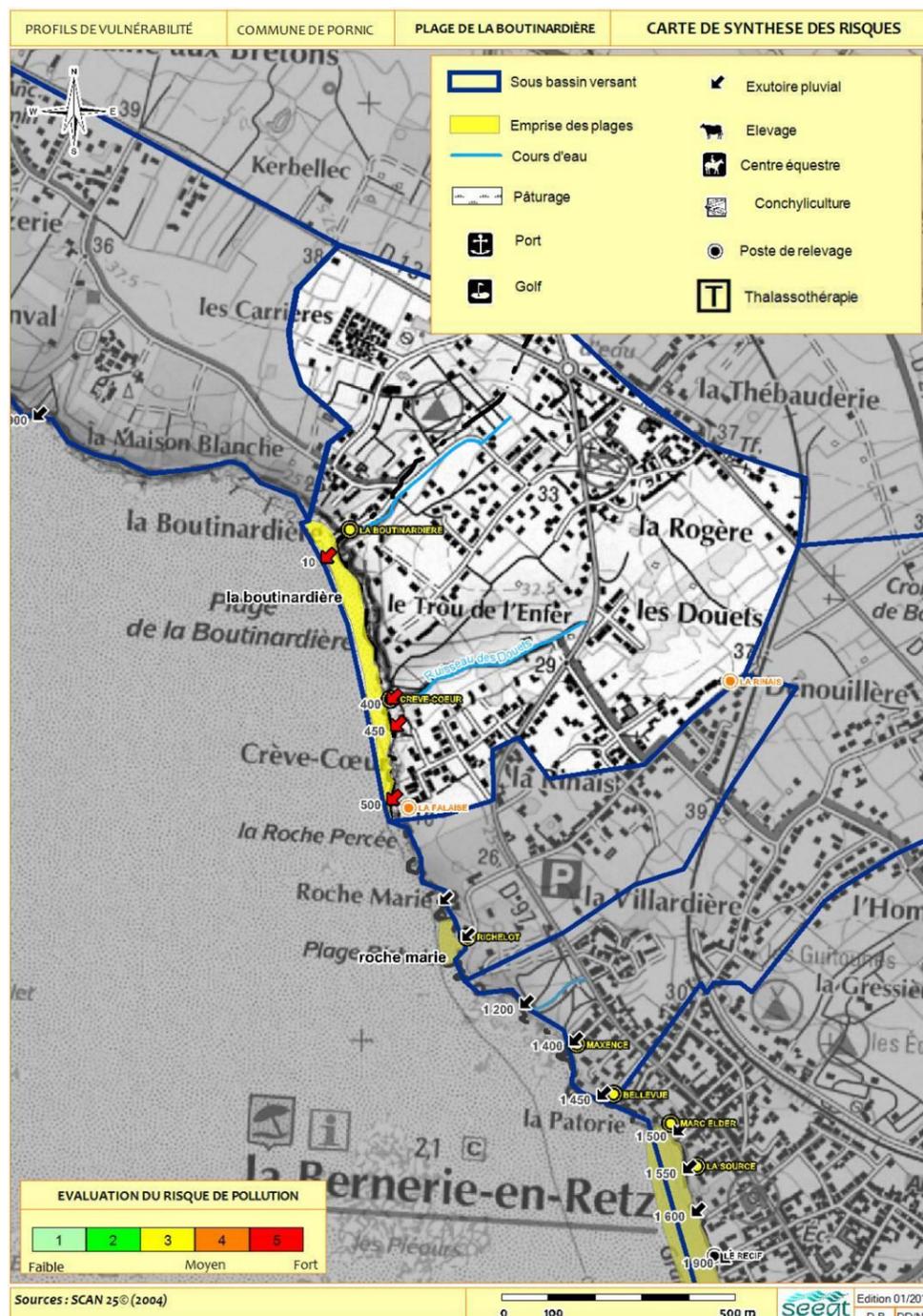
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Ruisseaux débouchant sur la plage	Temps de pluie / Temps sec	Toutes	365 jours/an	Fort (niveau 5/5)	6 heures
Exutoires pluviaux	Temps de pluie	Toutes	60 jours / an	Fort (niveau 5/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen-Fort (niveau 3/5 et 4/5)	12 - 24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Boutinardière, Crève Cœur, Falaise et la Rinais ainsi que le renforcement pour une pluie de fréquence semestrielle	Boutinardière réalisé en 2016
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif	En continu
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	2014, 2016, 2017, 2018, 2019
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales	De 2015 à 2023
Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité	Non retenu au vu de la bonne qualité
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1er avril au 30 septembre)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) de 2018 à 2020 et 2 jours par semaine depuis 2021
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable, rocher

Longueur : 300 m

Largeur : 80 m (plage et estran)

Marnage moyen : 3,5 m

Marnage maximum : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point ARS : X : 257678 ; Y: 2245603 (Lambert II)

Fréquentation maximale : 250 à 500 personnes

Équipement : poste de secours, sanitaires, poubelles

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : absence

Zone riveraine : environnement naturel, non urbanisé

Occupation du sol : bassin versant rural ne comptant qu'une dizaine d'habitations en amont

Population permanente : 14 902 (sur la commune)

Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de l'Etang est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (non collectif)	Une 10 ^{aine} d'habitations en ANC, aucune à proximité du littoral – présence de terrains de loisirs (pollution diffuse)
Eaux pluviales	Ruisseau de l'Etang débouchant sur la plage Ecoulement estival uniquement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Présence de pâturages bovins et une pension de chevaux (pollution diffuse)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

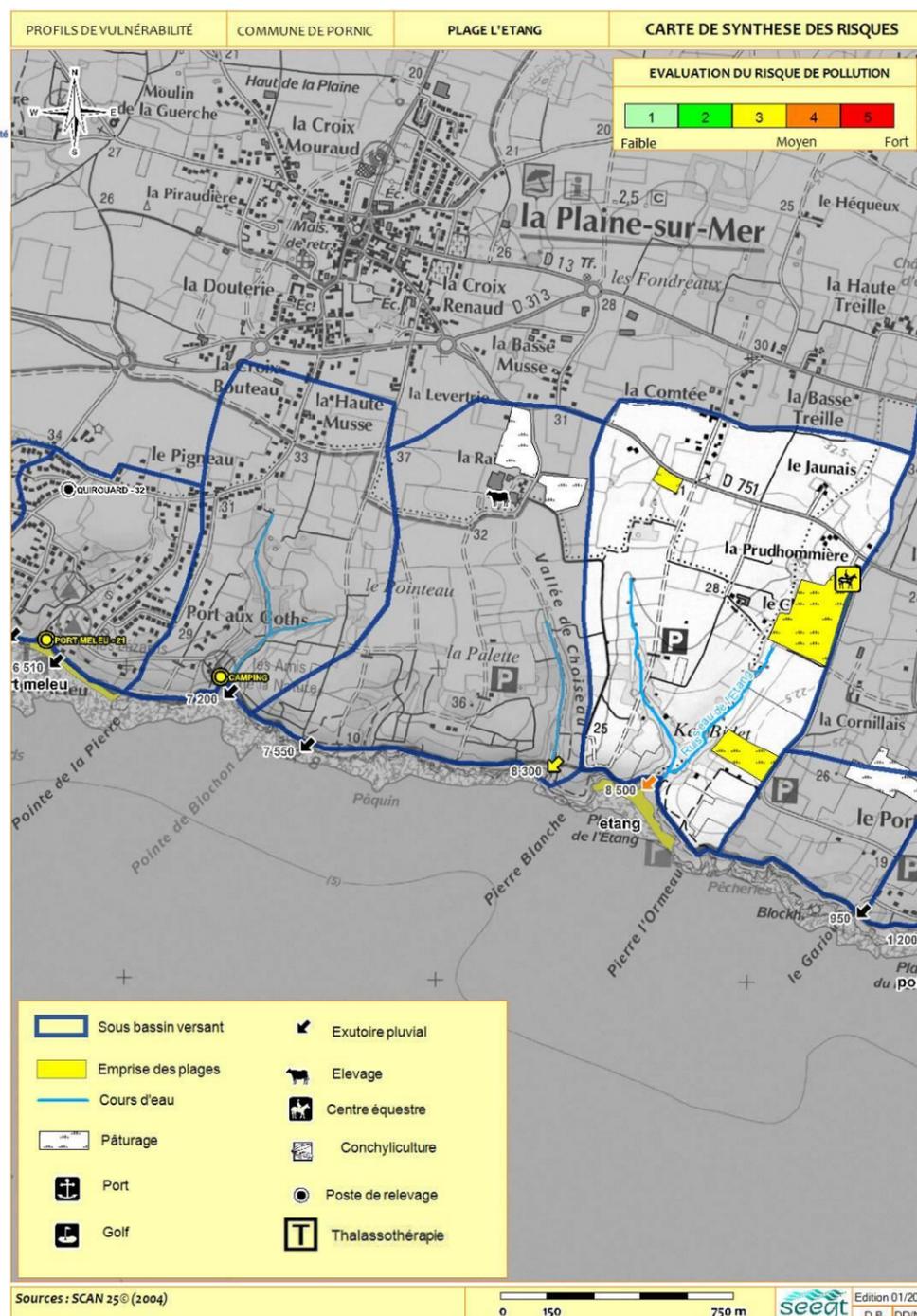
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Ruisseau débouchant sur la plage	Temps de pluie générant un écoulement sur la plage	Toutes	1 ou 2 jour / saison	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir)	En continu
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

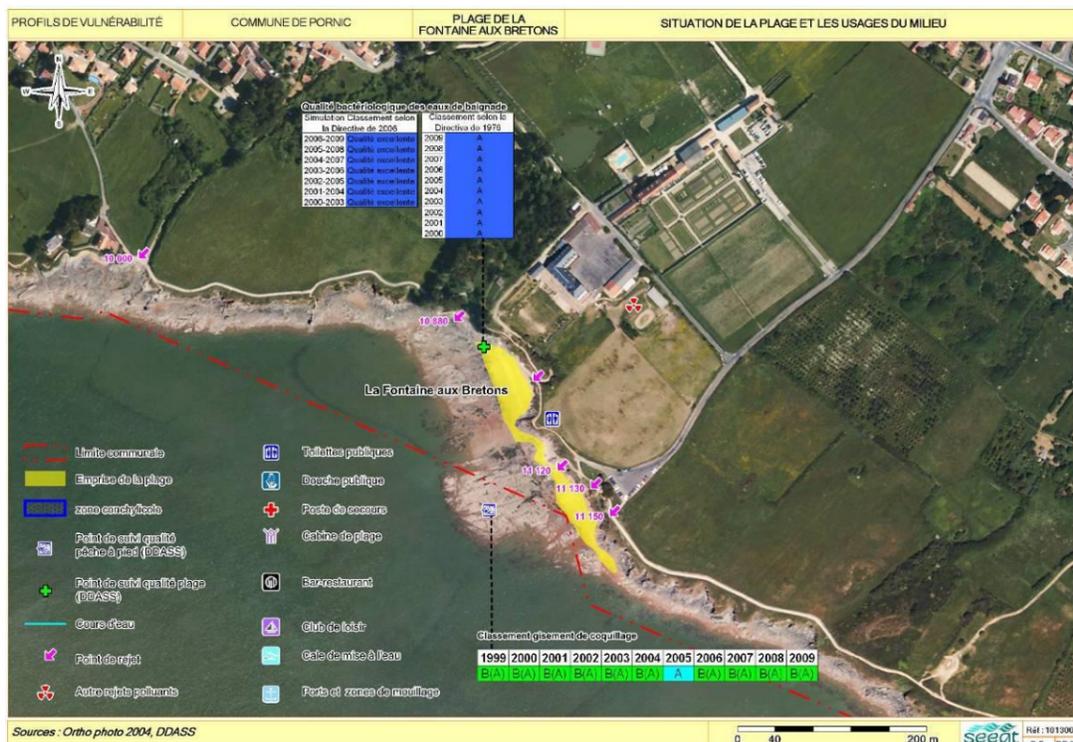
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable – rochers (estran)
Longueur : 280 m
Largeur : 150 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 265472 ; Y : 2242850 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 115 - 230 personnes
Équipement : WC mobile, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : littoral préservé – centre de vacances en amont de la plage
Occupation du sol : bassin versant urbanisé à 15%
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité



La qualité de l'eau de la plage de la Fontaine aux Bretons évolue d'excellente à bonne qualité vis-à-vis de la baignade, suite à des résultats moyens sur 2024

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100%
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Espace équestre du Pays de Retz (écurie + pâturage de poneys et de moutons)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

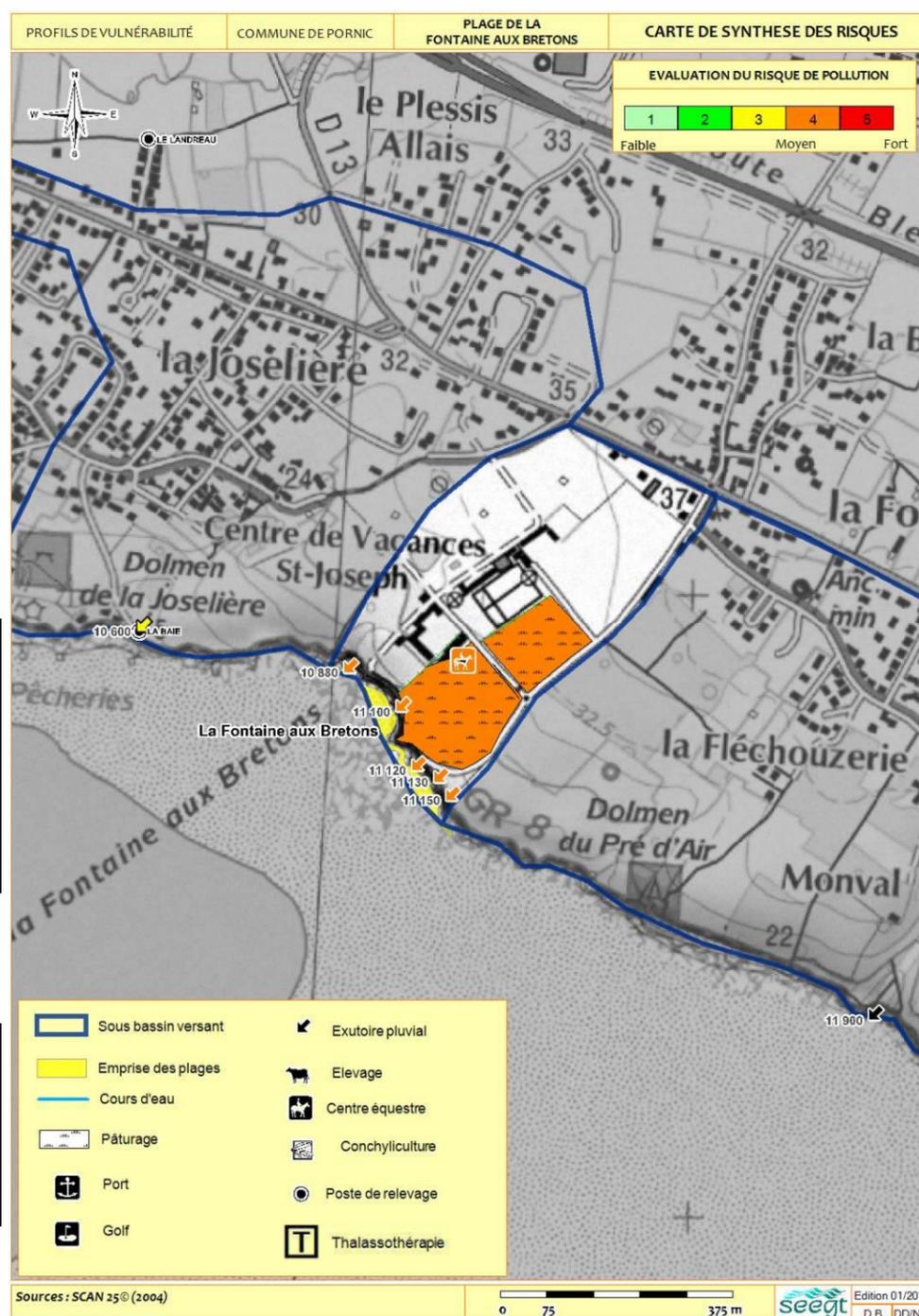
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de la Baie	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) – En cours	En continu
Enquête sur la conformité du centre équestre	
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable et quelques rochers
Longueur : 400 m
Largeur : 400 m (plage et estran)
Profondeur moyenne : 3 m
Profondeur maximale : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point DDASS : X : 259335 ; Y : 2253278 (Lambert II)
Fréquentation maximale : quelques centaines de personnes
Équipement : toilettes, poubelles, poste de secours
Accessibilité aux animaux : Chiens interdits – Chevaux autorisés de 19h00 à 10h00
Autres activités : tiralo pour handicapés
Zone riveraine : zone naturelle non urbanisée et parking aménagé en amont
Occupation du sol : zone naturelle non urbanisée
Population permanente : 5 382 (sur la commune)
Population estivale : 20 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



La plage de Gohaud est d'excellente qualité pour la baignade.

Le classement est très stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Assainissement non collectif pour le poste de secours et quelques terrains de loisir
Eaux pluviales	Fossés débouchant sur la plage Écoulement quasiment inexistant même en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Chevaux autorisés sur la plage de 19 H 00 à 10 H 00

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

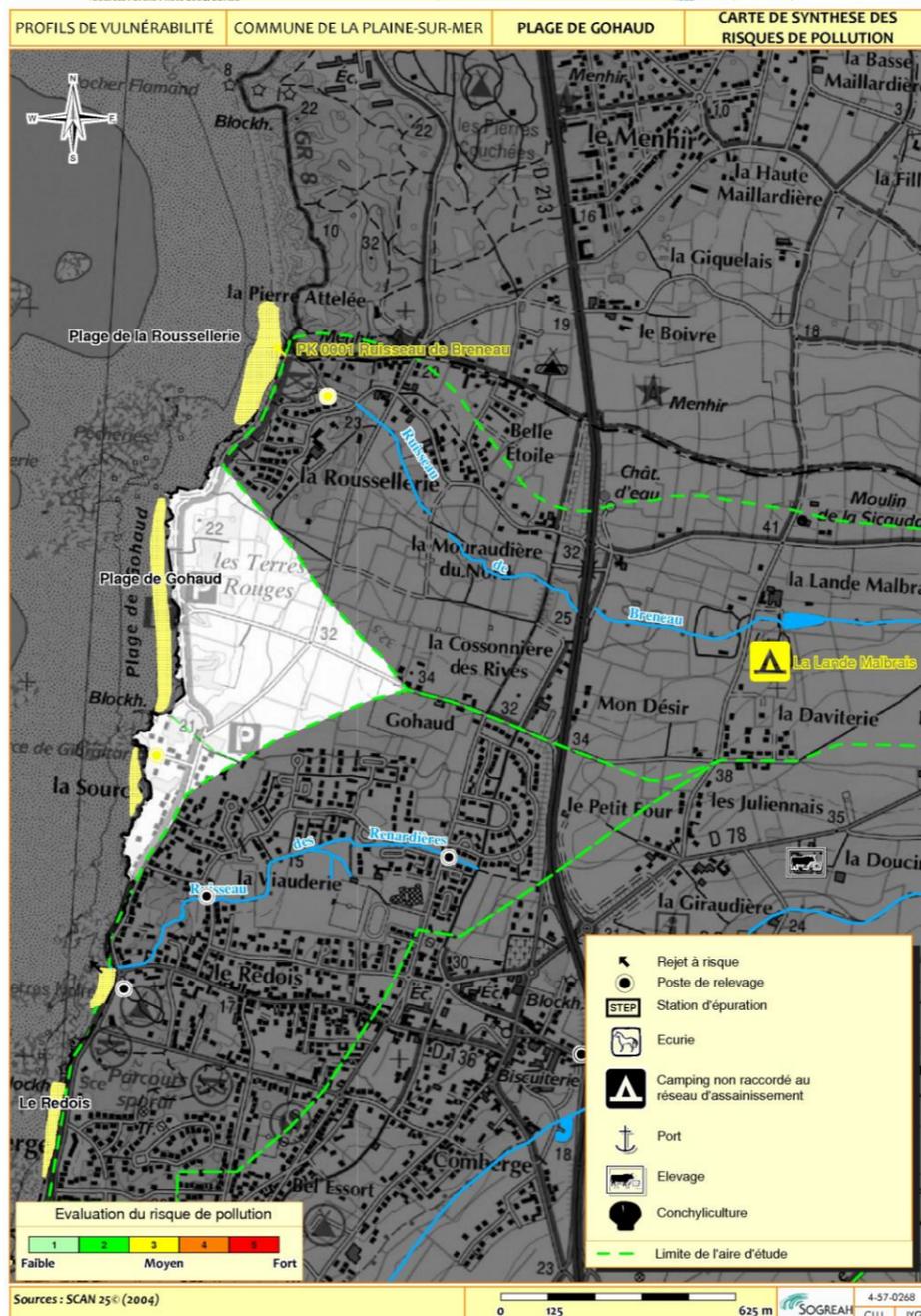
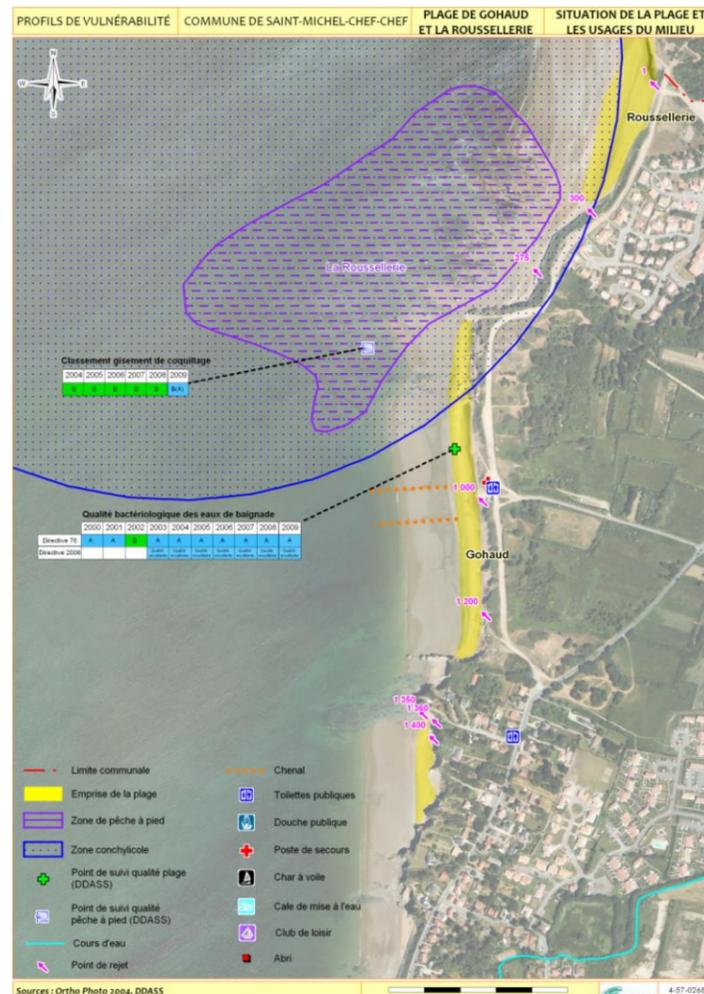
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Chevaux sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures
Exutoire ruisseau de Breneau	Rarement	Toutes	Rare	Moyen (niveau 3/5)	12 heures
Postes de relevage de Gibraltar et Roussellerie	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de Gibraltar et renforcement pour une pluie de fréquence semestrielle.	Fait 2019
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (terrains de loisir et poste de secours)	Poste de secours prévision 2013
Interdiction des chevaux sur la plage	Partielle selon horaire

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) à compter de 2019
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie@stmichelchefchef.fr ; dgs@stmichelchefchef.fr - numéro téléphone : 06 20 43 90 28



ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de Gibraltar et renforcement pour une pluie de fréquence semestrielle.	Fait 2019
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (terrains de loisir et poste de secours)	Poste de secours prévision 2013
Interdiction des chevaux sur la plage	Partielle selon horaire

Description de la zone de baignade

Nature : sable, rocher
Longueur : 330 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 254354 ; Y : 2246450 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 200 à 400 personnes
Équipement : poste de secours, sanitaires, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : jeux de plage
Zone riveraine : zone urbaine dense / stationnement le long de l'av. Eric Tabarly
Occupation du sol : bassin versant urbanisé à 100% intégrant le centre ville de Préfailles
Population permanente : 1 206 (sur la commune)
Population estivale : 8 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La grande plage présente une eau d'excellente qualité pour la baignade. Elle a pu subir dans le passé des pollutions ponctuelles.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage – émissaire sur l'estran Écoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

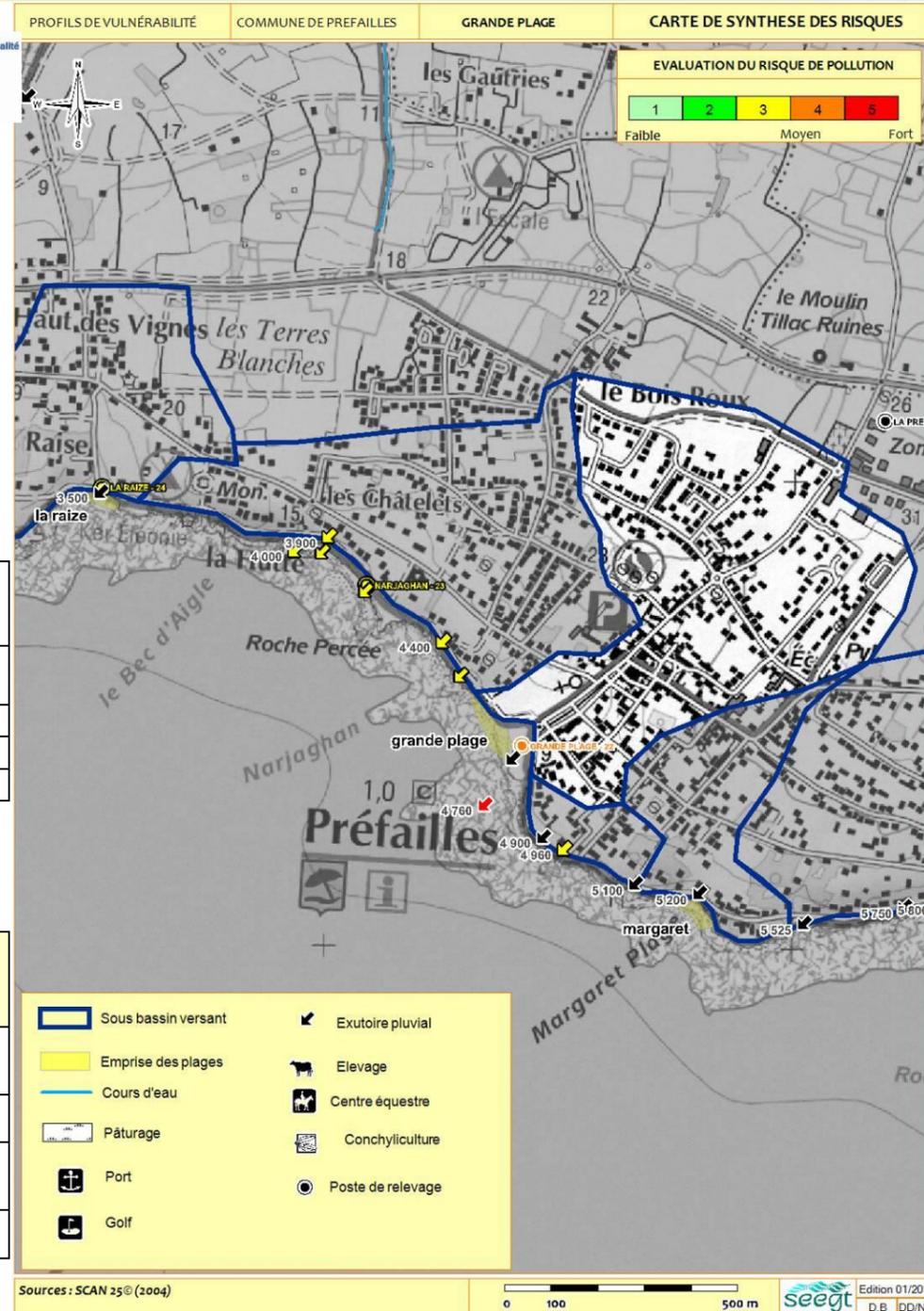
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Emissaire pluvial débouchant sur la plage	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes mais risque moindre à marée haute (émissaire)	365 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
	Temps de pluie		60 jours/an	Fort (niveau 5/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Fort (niveau 4/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Grande Plage et Narjaghan	Fait 2019
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire eaux pluviales (EP) 4760 et évaluation efficacité	
Interdiction des chiens sur la plage du 1 ^{er} juin au 30 septembre (arrêté municipal n°24/15)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : mairie@prefailles.fr ; numéro téléphone : 02 40 21 60 37



Description de la zone de baignade

Nature : sable et rochers
Longueur : 700 m
Largeur : 500 m (plage et estran)
Profondeur moyenne : 3 m
Profondeur maximale : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point DDASS : X : 254960 ; Y : 2249403 (Lambert II)
Fréquentation maximale : quelques centaines de personnes
Equipement : toilettes, douches, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : chenal planches à voiles ; pêcheries
Zone riveraine : parking aménagé en amont et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 3 750 (sur la commune)
Population estivale : 18 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité	Suffisant



Le classement de la plage de Joalland a été impacté par 1 épisode de pollution ponctuelle sur 2023 et deux en 2024 dont celui du 19 juin pour les paramètres E.coli et Entérocoques suite à un épisode pluvieux intense (28 mm) ayant entraîné des surverses de poste de refoulement d'eaux usées.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Réseau séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif dans les villages en zone rétro-littorale
Assainissement pluvial	Ruisseaux de Joalland et des Raguennes débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Zone ostréicole
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	2 campings (Renaudière et Albatros) non raccordés au réseau EU
Autres sources diffuses	Parking accueillant des camping-cars en journée Animaux interdits sur la plage Concentration d'oiseaux à la pointe du Beduny

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : quatre

Caractérisation du risque

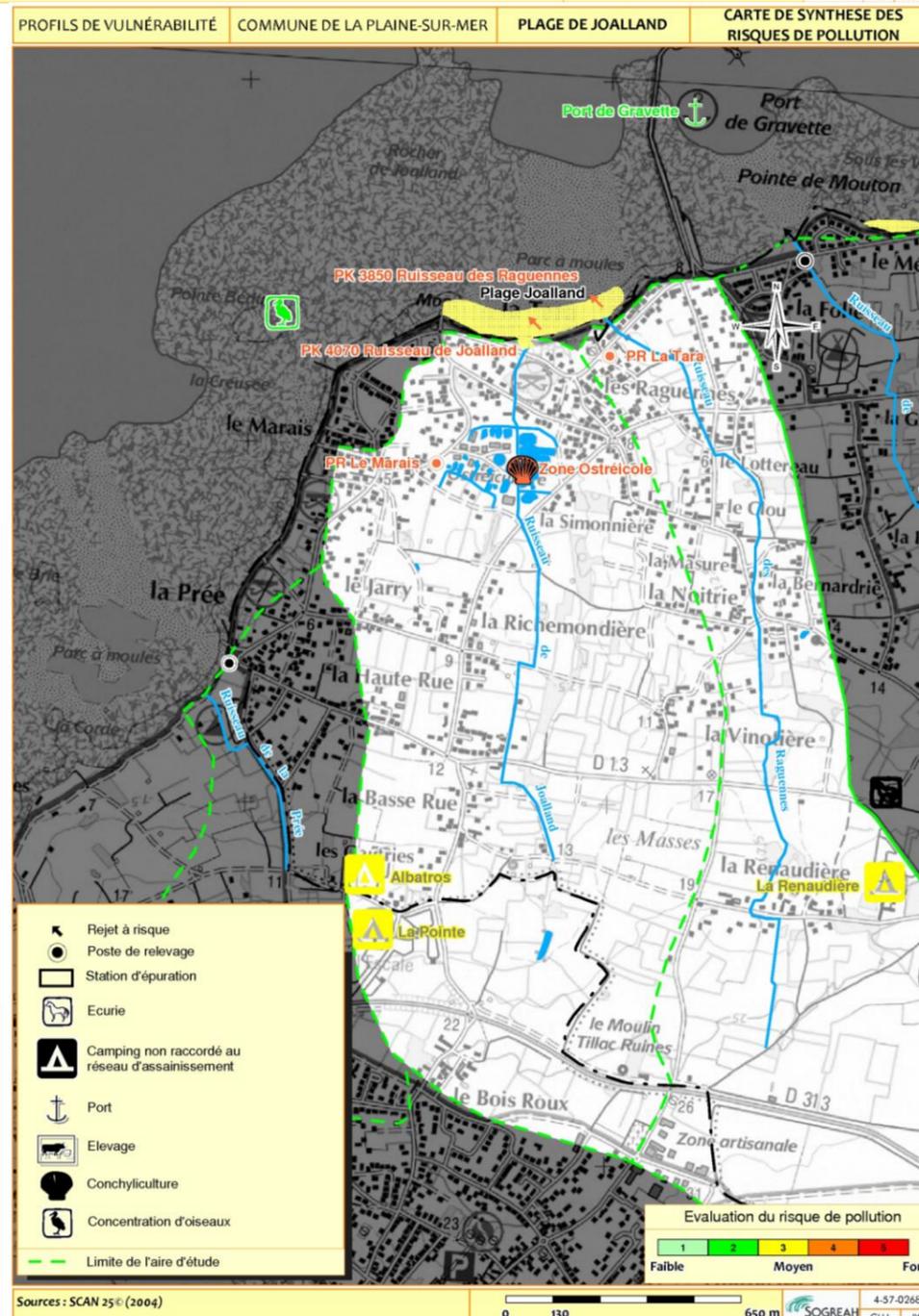
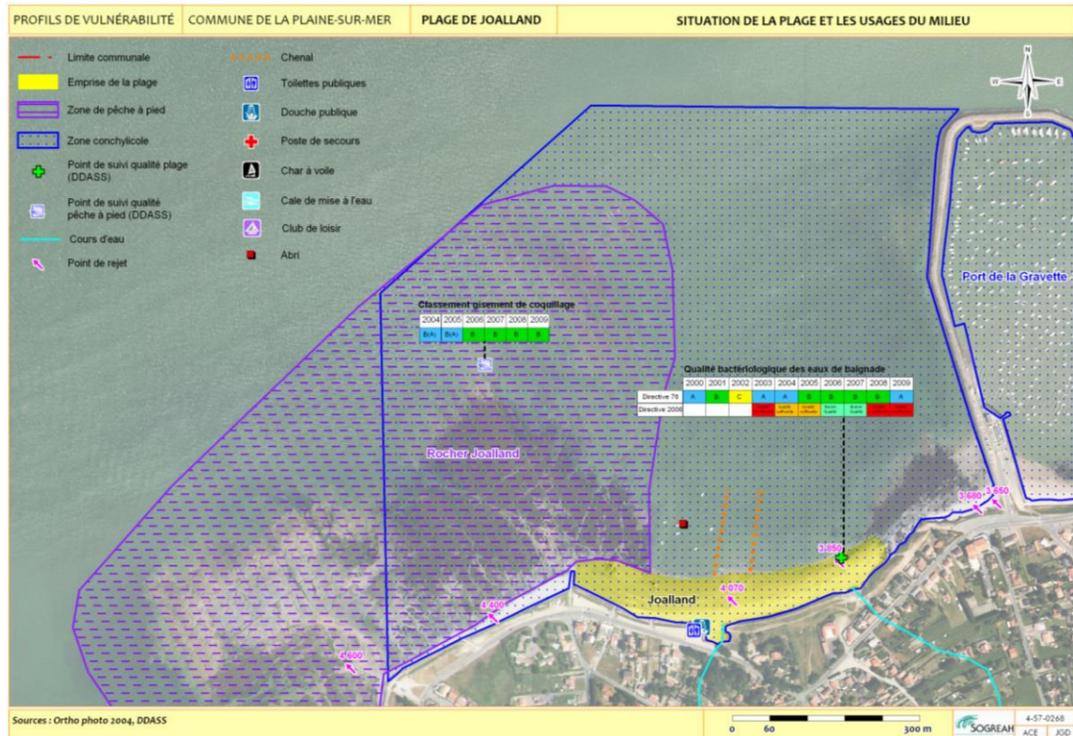
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire ruisseaux de Joalland et des Raguennes	Temps sec Temps de pluie	Toutes	365 j/an 60 jours/an	Fort niveau 4/5 Fort Niveau 4/5	12 heures 12 heures
Poste de relevage de la Tara et Le Marais	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	1 fois/mois	Fort niveau 4/5	12 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Tara et le Marais	Travaux 2015-2016
Extension des réseaux EU boulevard des Pays de Retz ; Le Jarry ; La Bernarderie ; La Noitrie ; rue de La Gravette	Travaux 2011-2016
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	
Enquête sur la conformité des stations d'épuration des campings	
Enquête sur les rejets de la zone ostréicole	
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	
Etude de faisabilité du prolongement des émissaires EP et évaluation de l'efficacité	
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté du 15 avril 2010)	

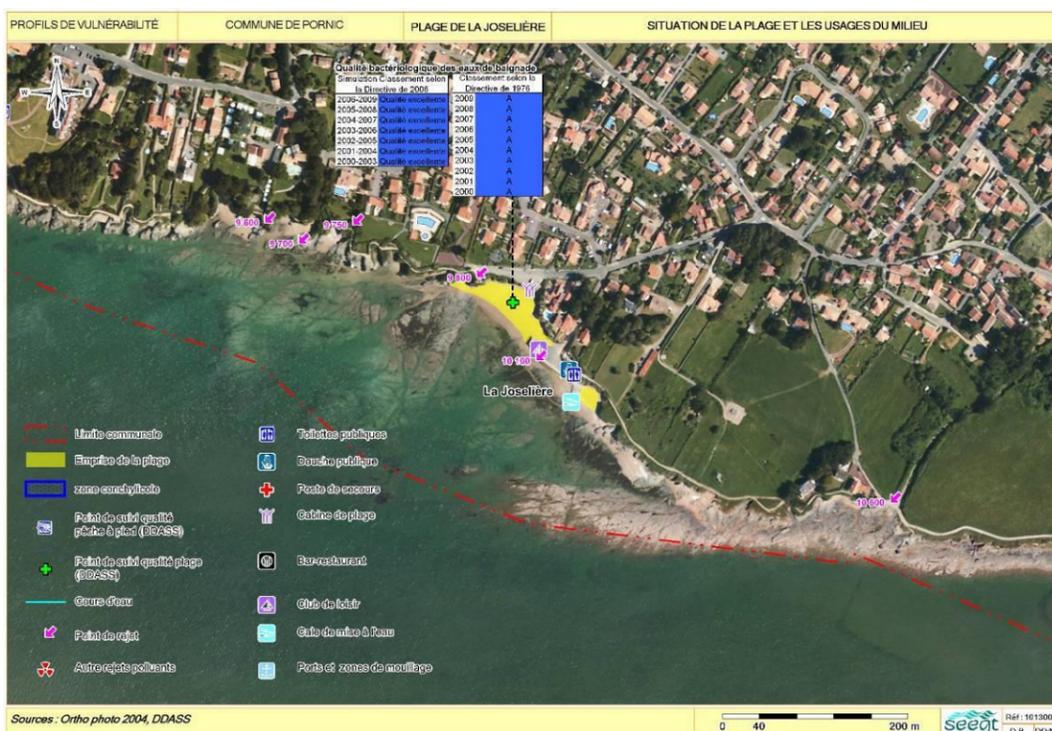
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité des ruisseaux de Joalland et des Raguennes en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr ; numéro téléphone : 06.85.01.55.92



Description de la zone de baignade

Nature : sable – rochers (estran)
Longueur : 200 m
Largeur : 200 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 264698 ; Y: 2243152 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 115 - 230 personnes
Équipement : sanitaires, douches, cabines de bain, poubelles, cale de mise à l'eau
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : voile (dériveurs)
Zone riveraine : zone urbaine de moyenne densité
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral en partie Ouest – bassin versant urbanisé à 100%
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité



La qualité de l'eau de la plage de la Joselière évolue d'excellente à bonne qualité vis-à-vis de la baignade en 2024 suite à des résultats moyens sur le paramètre Entérocoques fécaux.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

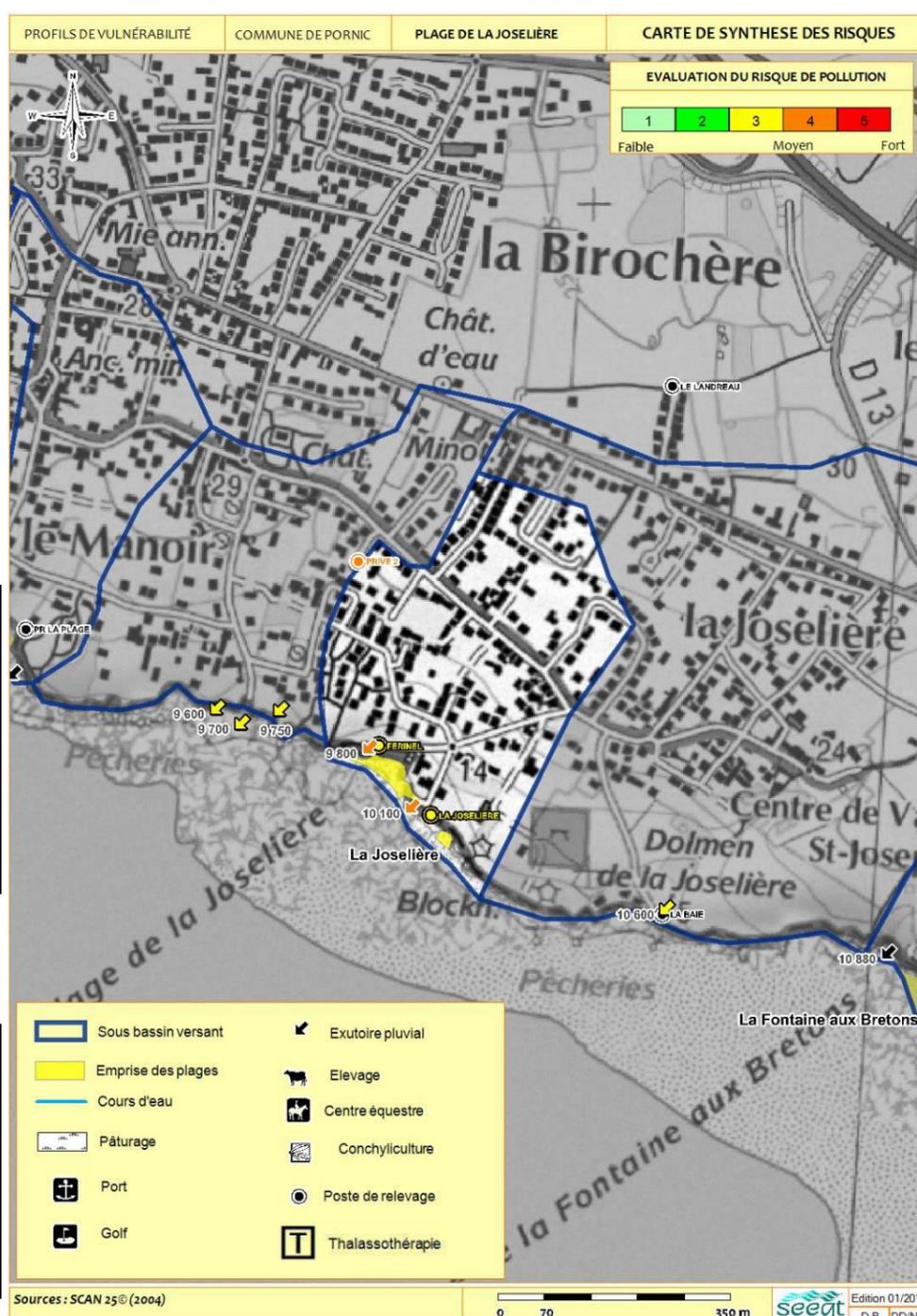
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Joselière, Ferinel et Petite Joselière	2014 – Joselière
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	2014, 2020
Etude de faisabilité du prolongement des émissaires eaux pluviales (EP) et évaluation efficacité	Non retenue au vu de la qualité excellente
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable / estran rocheux
Longueur : 120 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 253521 ; Y: 2246947 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 100 à 250 personnes
Équipement : poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : zone urbaine de faible densité
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, bassin versant urbanisé à 80%.
Population permanente : 1 206 (sur la commune)
Population estivale : 8 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Qualité suffisante	Bonne qualité	Bonne qualité	Qualité suffisante



La qualité de l'eau de la plage de la Raize sont déclassées par des pollutions ponctuelles le 19 juin puis le 19 août 2024.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % - (travaux réalisés en 2010) Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : deux.

Caractérisation du risque

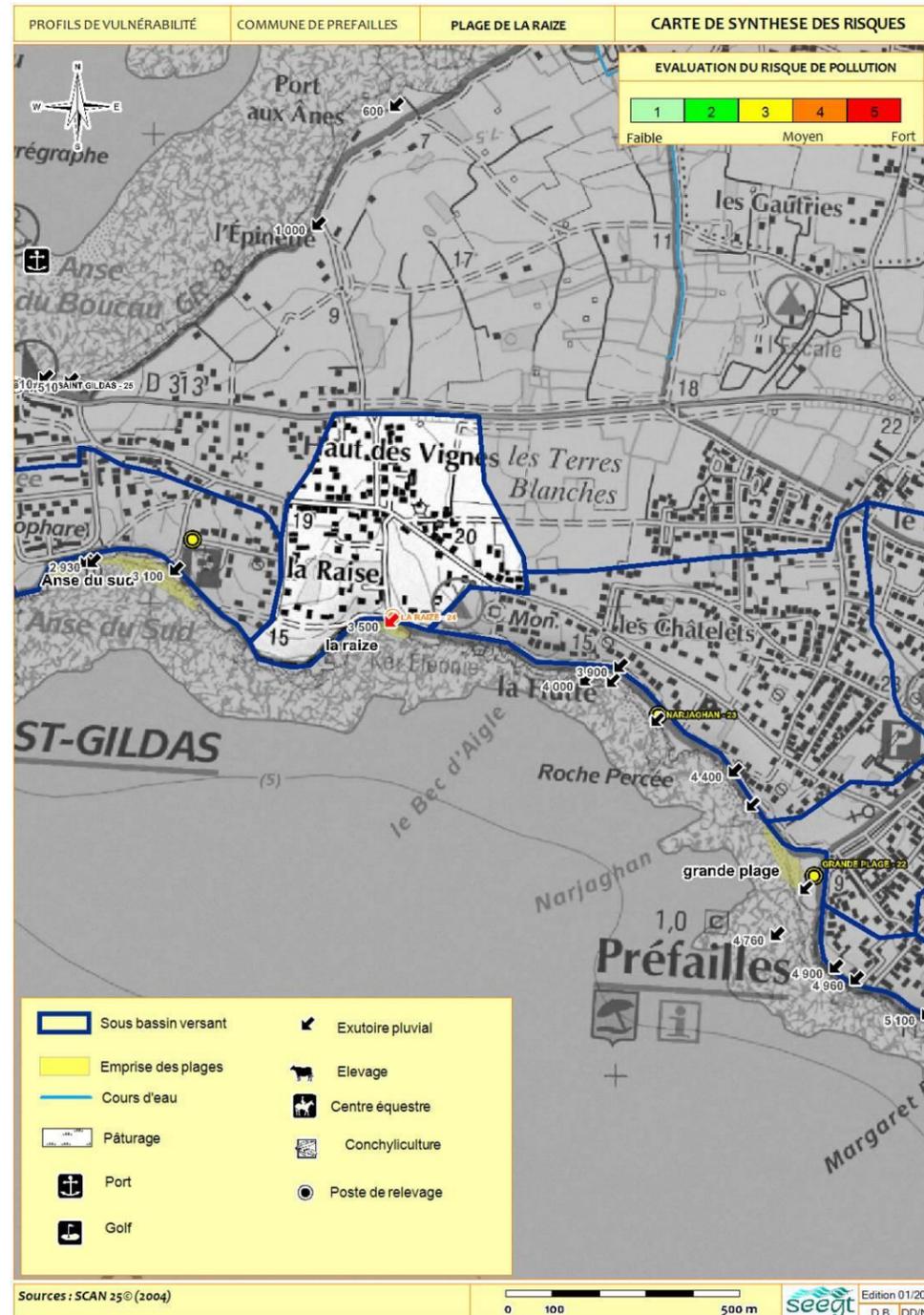
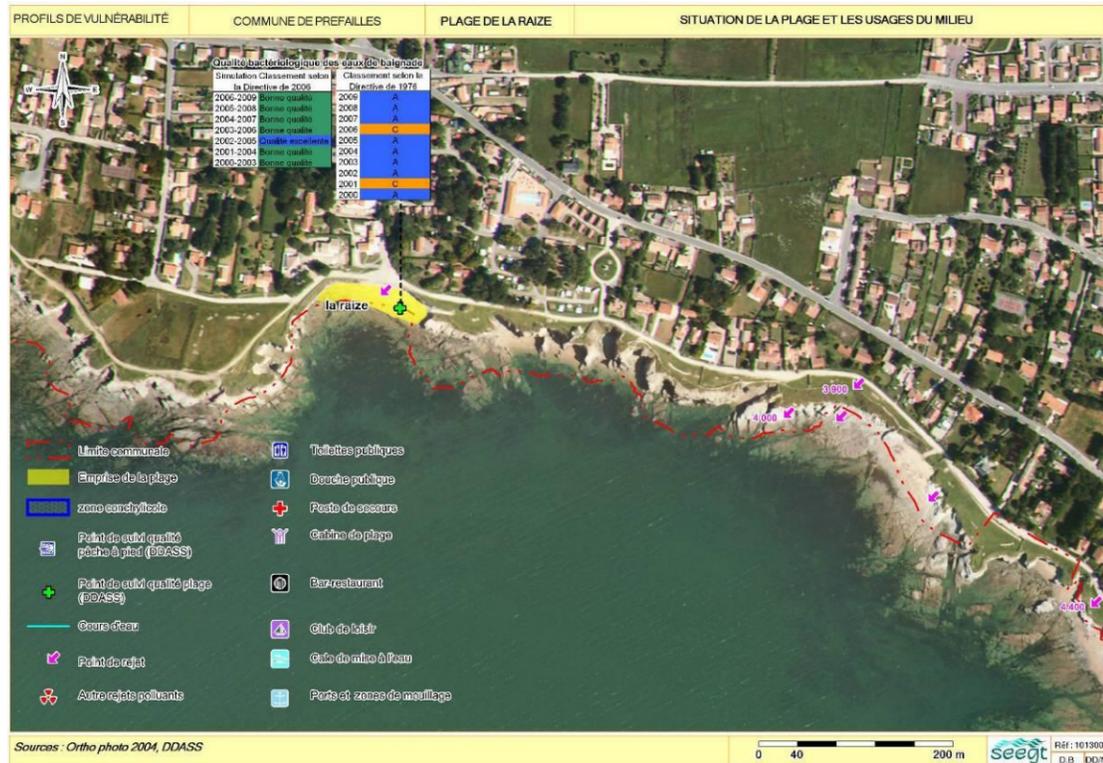
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 5/5	12 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 5/5	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Fort niveau 4/5	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de La Raize	Fait 2019
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire eaux pluviales (EP) 3500 et évaluation efficacité	
Interdiction des chiens sur la plage du 1 ^{er} juin au 30 septembre (arrêté municipal n°24/15)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 12 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 1 jour par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) à partir de 2025
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : mairie@prefailles.fr ; numéro téléphone : 02 40 21 60 37



Sources : SCAN 25 © (2004) Edition 01/2011 D.B. DD/NC

Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 650 m
Largeur : 800 m (plage et estran)
Profondeur moyenne : 3 m
Profondeur maximale : 5 m
Surveillance plage : du 04/07 au 31/08 de 10h30 à 18h30, 7j/7
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point DDASS : X : 257902 ; Y : 2249498 (Lambert II)
Fréquentation maximale : quelques centaines de personnes
Équipement : toilettes, douche, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : cale de mise à l'eau pour les bateaux
Zone riveraine : parking aménagé en amont et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 4 000 (sur la commune)
Population estivale : 18 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNÉE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Bonne qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

Le classement de la plage du Cormier a été impacté par 1 épisode de pollution ponctuelle sur 2021.

Le classement de la plage du Cormier est maintenant stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Réseau séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif pour les terrains de loisir et villages de la zone rurale
Assainissement pluvial	Ruisseaux du Cormier, de Tharon et de Saulzaie débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Quelques exploitations agricoles et élevage en zone rurale
Etablissements recevant du public	2 campings la Tabardière et les Bleuets non raccordés au réseau EU
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2023 : aucun

Caractérisation du risque

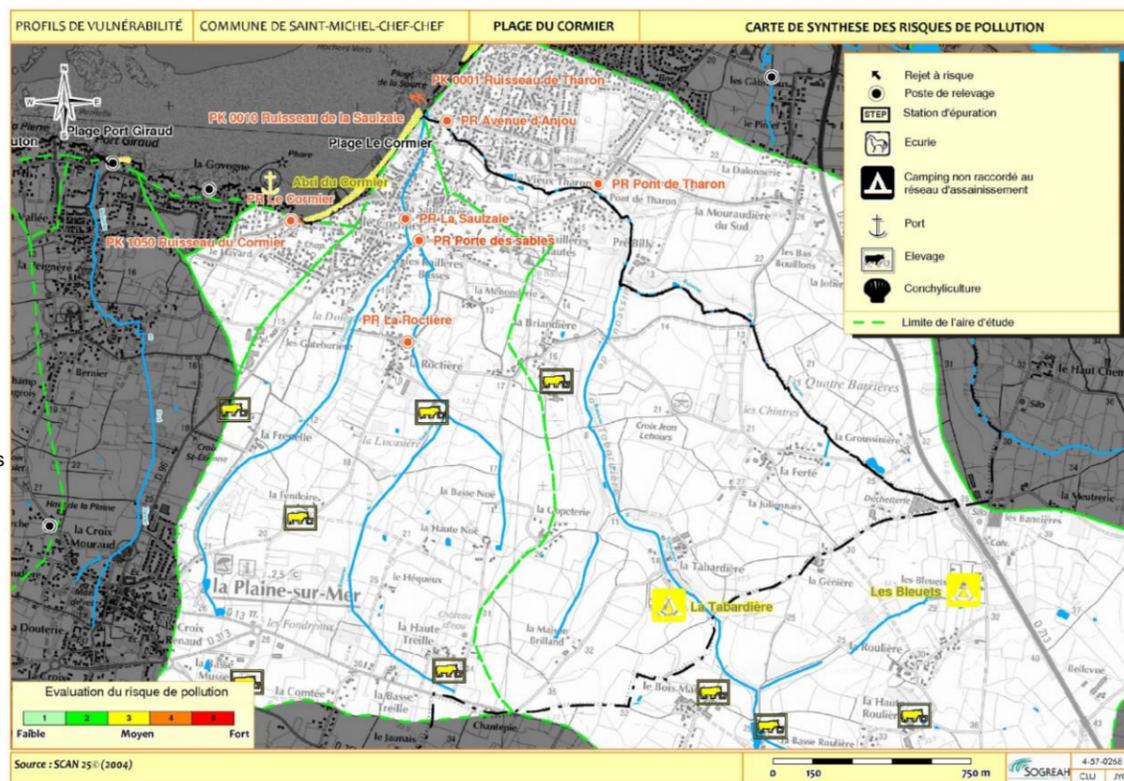
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires ruisseaux du Cormier, de Tharon et la Saulzaie	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 4/5	12 heures
Postes de relevage du Cormier et avenue d'Anjou	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	1 fois/mois	Fort niveau 4/5	12 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement du Cormier et avenue d'Anjou	Cormier réalisé 2019 – Anjou 2022/23
Extension des réseaux eaux usées (EU) dans les villages de la zone rurale	En continu – Travaux 2015
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir)	
Enquête sur la conformité des stations d'épuration des campings	
Enquête sur la conformité des élevages en zone rurale	
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	
Interdiction des chiens et des chevaux sur la plage (arrêté du 15 avril 2010)	

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité des ruisseaux du Cormier, de Tharon et de la Saulzaie en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr ; numéro téléphone : 06.85.01.55.92



Description de la zone de baignade

Nature : sable et rochers

Longueur : 200 m

Largeur : 270 m (plage et estran)

Profondeur moyenne : 3 m

Profondeur maximale : 5 m

Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre

Localisation du point DDASS : X : 255510 ; Y : 2249612 (Lambert II)

Fréquentation maximale : quelques dizaines de personnes

Équipement : toilettes, poubelles

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : calle de mise à l'eau pour les bateaux

Zone riveraine : parking aménagé en amont et zone urbaine de densité moyenne

Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont

Population permanente : 3 750 (sur la commune)

Population estivale : 18 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité



Eaux de baignade de bonne qualité
 ★★★★★ Excellent
 ★★★★ Bon
 ★★★ Satisfaisant
 ★★ Moyen
 ★ Mauvais

Plage ayant subi une pollution ponctuelle le 19 juin pour les paramètres E.coli et Entérocoques suite à un épisode pluvieux intense (28 mm) ayant entraîné des surverses de poste de refoulement d'eaux usées.

Potential de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potential de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Réseau séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif dans les villages en zone retro-littorale
Assainissement pluvial	Ruisseau de la Guichardière débouchant dans le port de la Gravette Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Port de la Gravette
Agriculture / Elevage	Ecurie de Joalland
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : deux jours

Caractérisation du risque

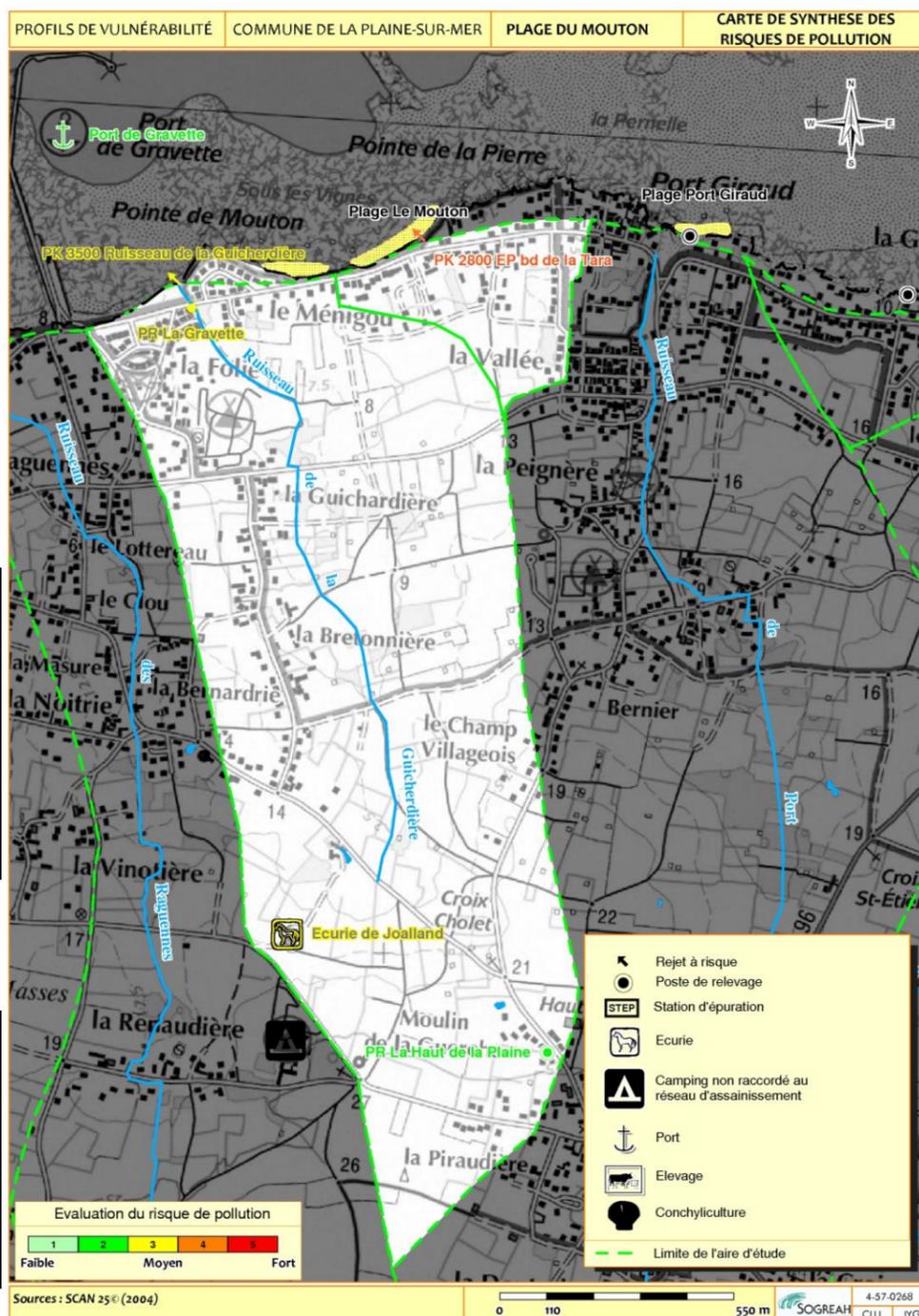
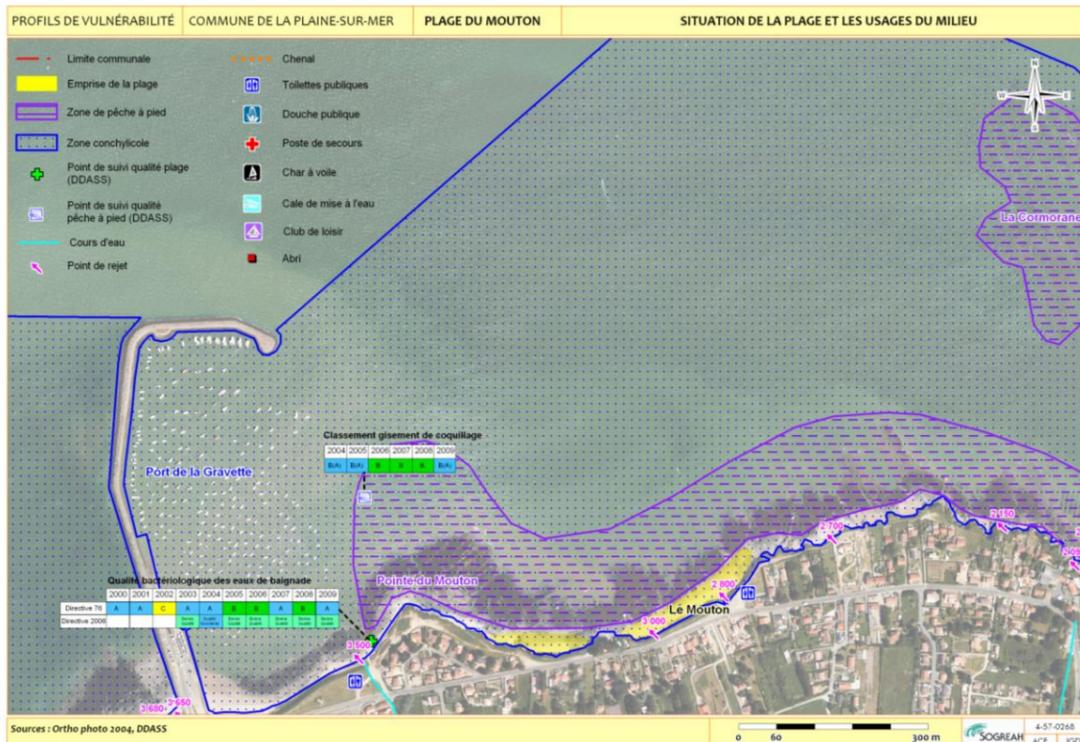
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire réseau EP Ruisseau de la Guichardière et réseau EP boulevard de la Tara	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Poste de relevage de la Gravette	En cours de panne	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de la Gravette Extension des réseaux eaux usées (EU) la Guichardière et la Bretonnière Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Etude de conformité des Ecuries de Joalland Interdiction des chiens sur la plage (arrêté du 15 avril 2010)	Réalisé en 2016 Travaux extension Guichardière et Bretonnière réalisés en 2019 En continu – Travaux 2015 En continu

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité du ruisseau de la Guichardière en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr ; numéro téléphone : 06.85.01.55.92



Description de la zone de baignade

Nature : sable et rochers
Longueur : 150 m
Largeur : 400 m (plage et estran)
Profondeur moyenne : 3 m
Profondeur maximale : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point DDASS : X : 259206 ; Y : 2252206 (Lambert II)
Fréquentation maximale : quelques centaines de personnes
Equipement : toilettes, poubelles,
Accessibilité aux animaux : Chiens interdits – Chevaux autorisés de 19h00 à 10h00
Autres activités : aucune
Zone riveraine : boulevard en front de mer et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 5 382 (sur la commune)
Population estivale : 20 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Bonne qualité

Le classement de la plage du Redois est stable dans le temps. Un orage le 19 juin 2025 a engendré une pollution ponctuelle en Entérocoques et *Escherichia Coli*.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce *Alexandrium* peu représentée ; *Dynophysis* et *Pseudonitzschia* fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Station d'épuration de la Princetière rejetant dans le Port de Comberge Réseau EU séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Ruisseau des Renardières débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Chevaux autorisés sur la plage de 19 H 00 à 10 H 00

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : trois

Caractérisation du risque

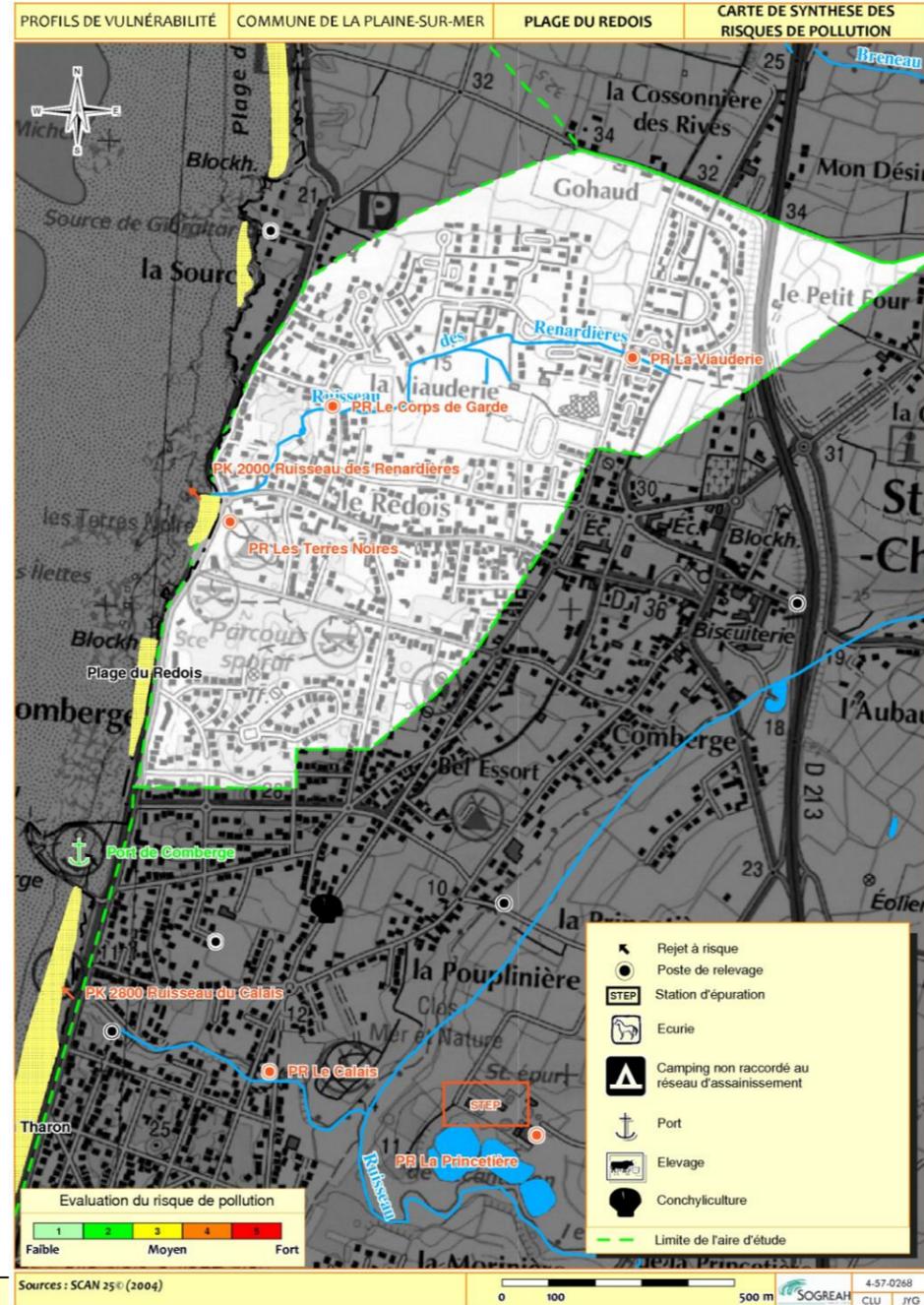
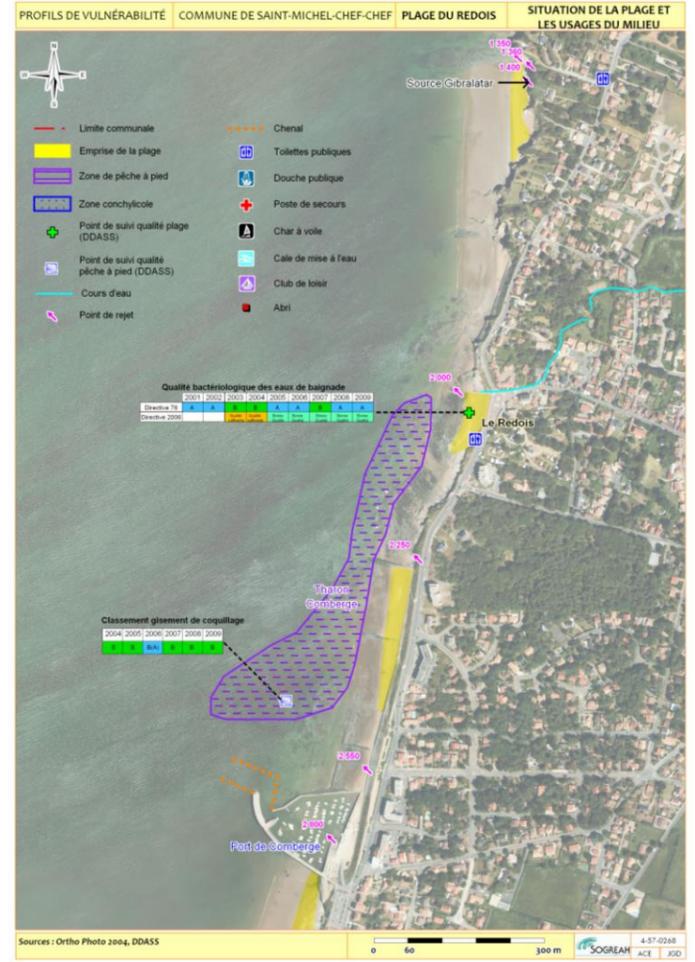
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Station d'épuration	En cas de panne	Toutes	-	Fort (niveau 4/5)	12 à 24 heures
Exutoire ruisseau des Renardières	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Postes de relevage des Terres Noires et du Corps de Garde	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Chevaux domestiques sur plage	variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE
Fiabilisation des postes de refoulement des Terres Noires et du Corps de Garde	Fait en 2013
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux usées (EP)	2020
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire de rejet du ruisseau des Renardières et évaluation efficacité	2014 – réflexion d'étude
Interdiction des chiens sur la plage	Fait

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité du ruisseau de la Renardière en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) à compter de 2022
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie@stmichelchefchef.fr ; dgs@stmichelchefchef.fr - numéro téléphone : 06 20 43 90 28



Description de la zone de baignade

- Nature : sable, rocher
- Longueur : 100 m
- Largeur : 100 m (plage et estran)
- Marnage moyen : 3,5 m
- Marnage maximum : 5 m
- Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
- Localisation du point ARS : X : 254776 ; Y: 2246094 (Lambert II)
- Fréquentation maximale : 75 à 150 personnes
- Équipement : poubelles, rampe d'accès à la plage
- Accessibilité aux animaux : non
- Autres activités : absence
- Zone riveraine : zone urbaine de faible densité
- Occupation du sol : bassin versant urbanisé à 100%
- Population permanente : 1 206 (sur la commune)
- Population estivale : 8 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de Margaret est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage Ecoulement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

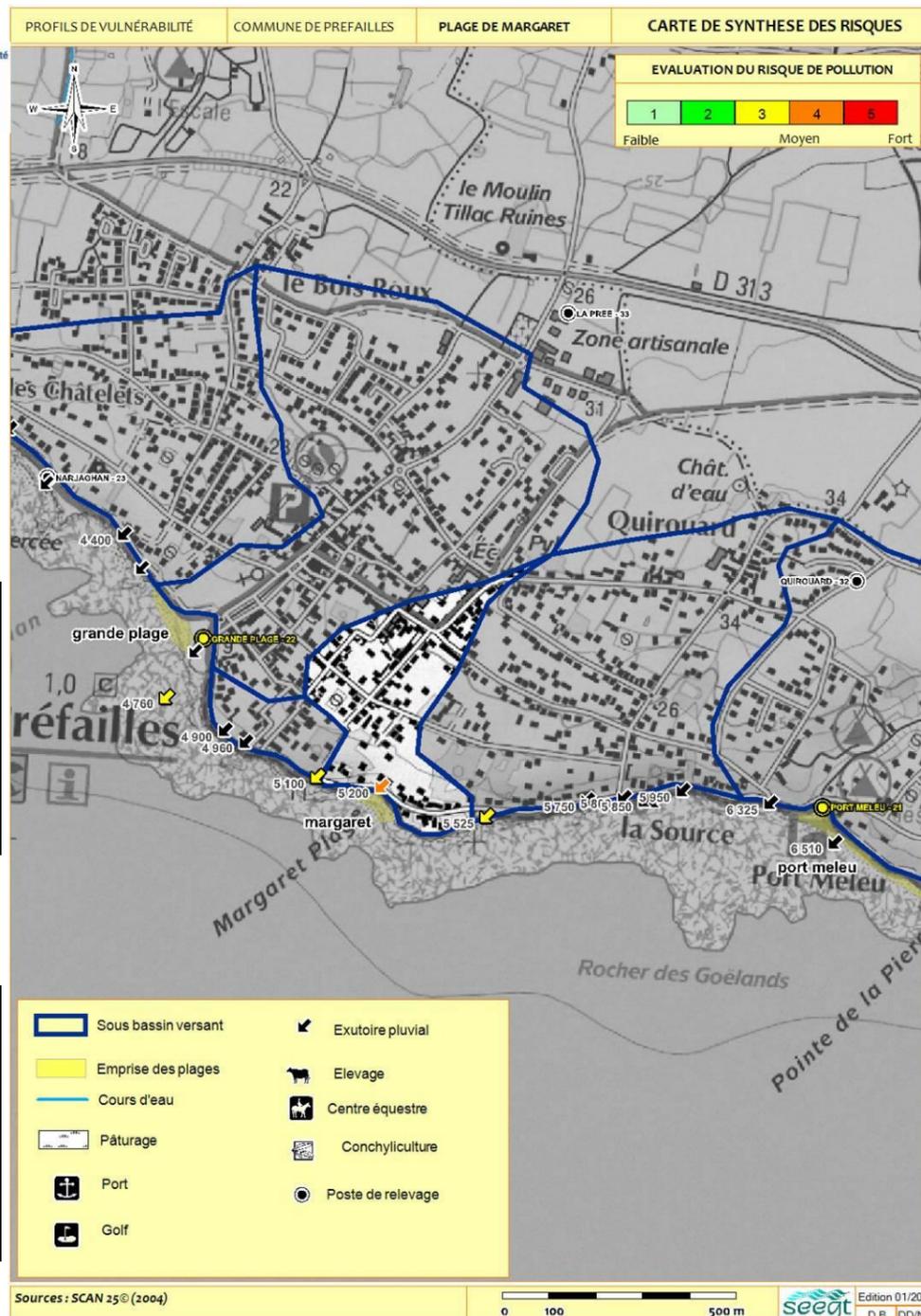
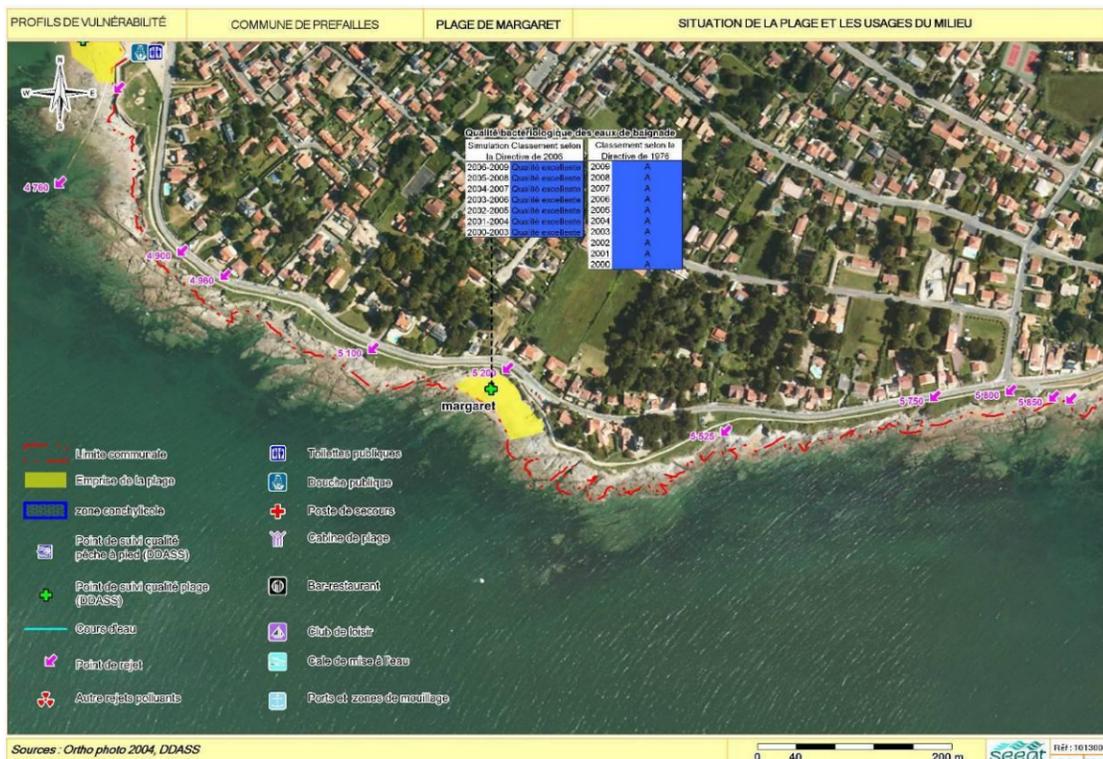
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoires pluviaux débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire eaux pluviales (EP) 5200 et évaluation efficacité Interdiction des chiens sur la plage du 1 ^{er} juin au 30 septembre (arrêté municipal n°24/15)	En continu 2015

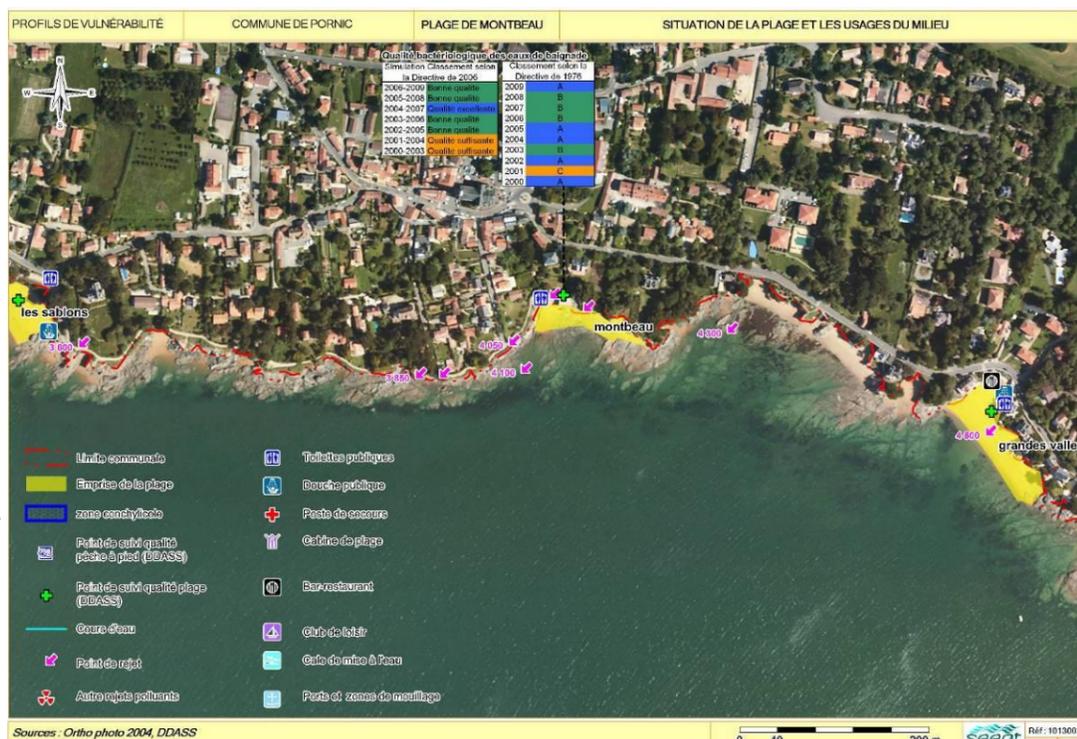
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : mairie@prefailles.fr ; numéro téléphone : 02 40 21 60 37



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 100 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 261203 ; Y : 2244273 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 130 personnes
Équipement : sanitaires, poubelles, aire de pique-nique
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : très modifiée, nombreux aménagements à proximité directe de la plage, zone très urbanisée.
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



La qualité de l'eau de la plage de Montbeau est excellente vis-à-vis de la baignade.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Emissaire de Montbeau équipé d'une prise de temps sec
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

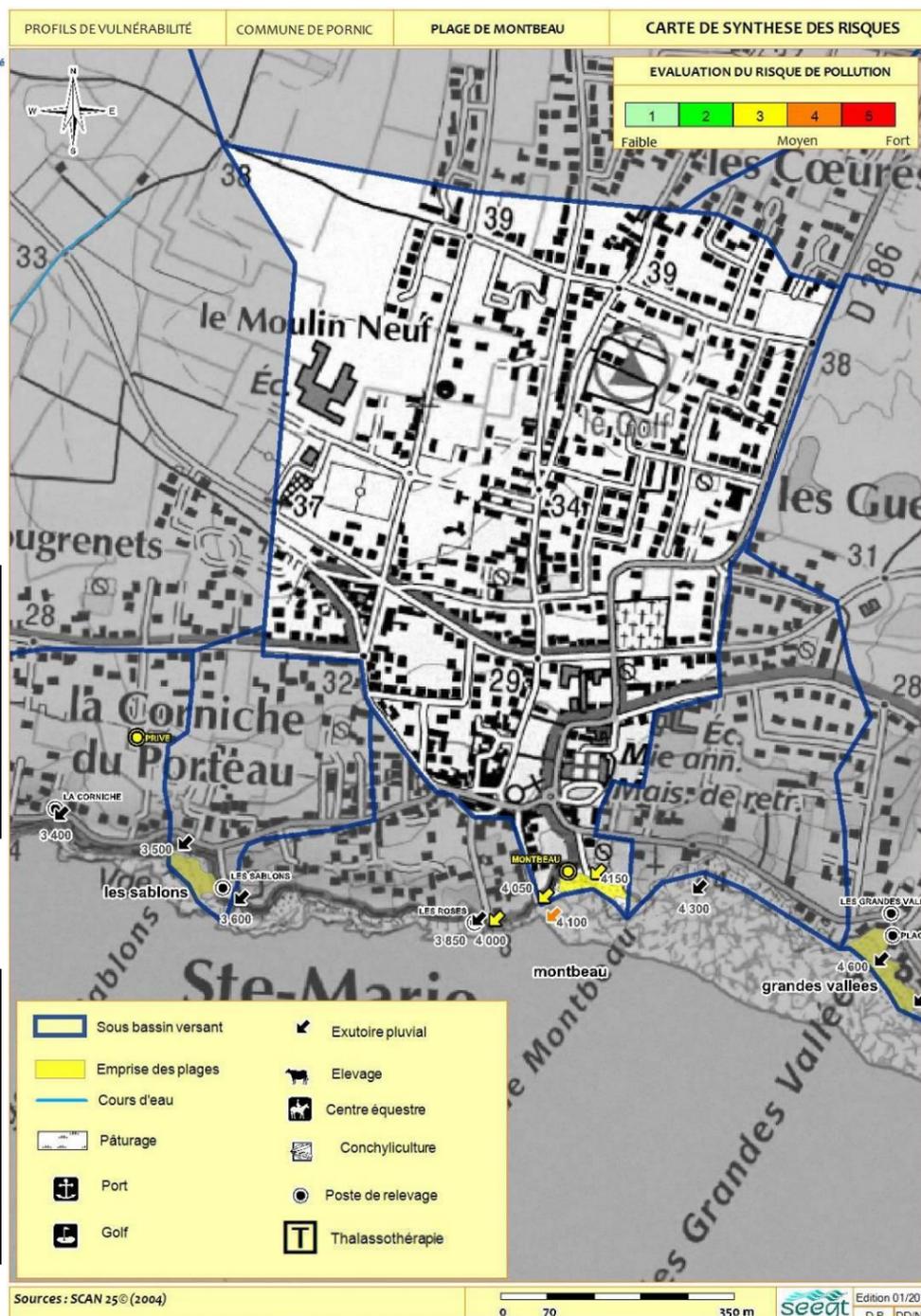
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire pluvial débouchant sur la plage	Temps de pluie	Basse mer et première moitié du flot.	2 fois par jour.	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Montbeau et les Roses	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) (réalisé depuis 2004)	2014, 2016, 2017, 2018, 2019
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales	De 2015 à 2023
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

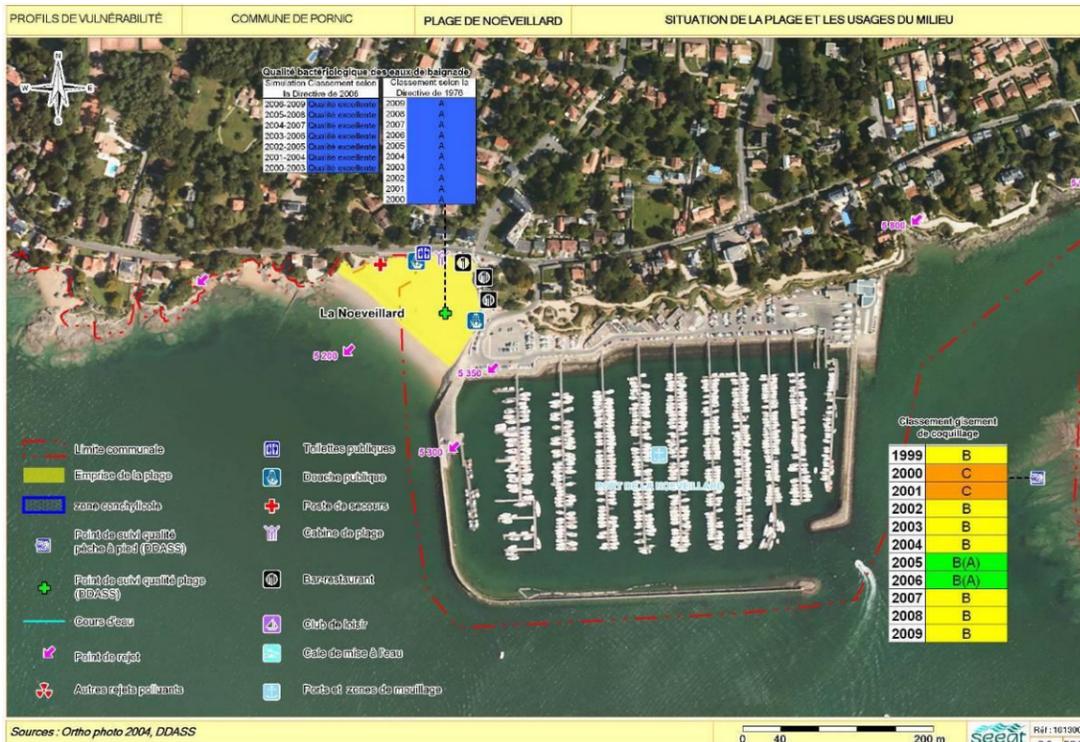
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 155 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 262208 ; Y : 2244045 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 400 - 800 personnes
Équipement : poste de secours, sanitaires, douches, bar, snack, restaurant, cabines de bain, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : jeux de plage
Zone riveraine : nombreux aménagements en haut de plage – digue et parking du port de plaisance
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral – bassin versant urbanisé à 100%
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de la Noëveillard est d'excellente qualité vis-à-vis de la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage – absence de risque de pollution avéré de la plage lié au port de la Noëveillard

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun.

Caractérisation du risque

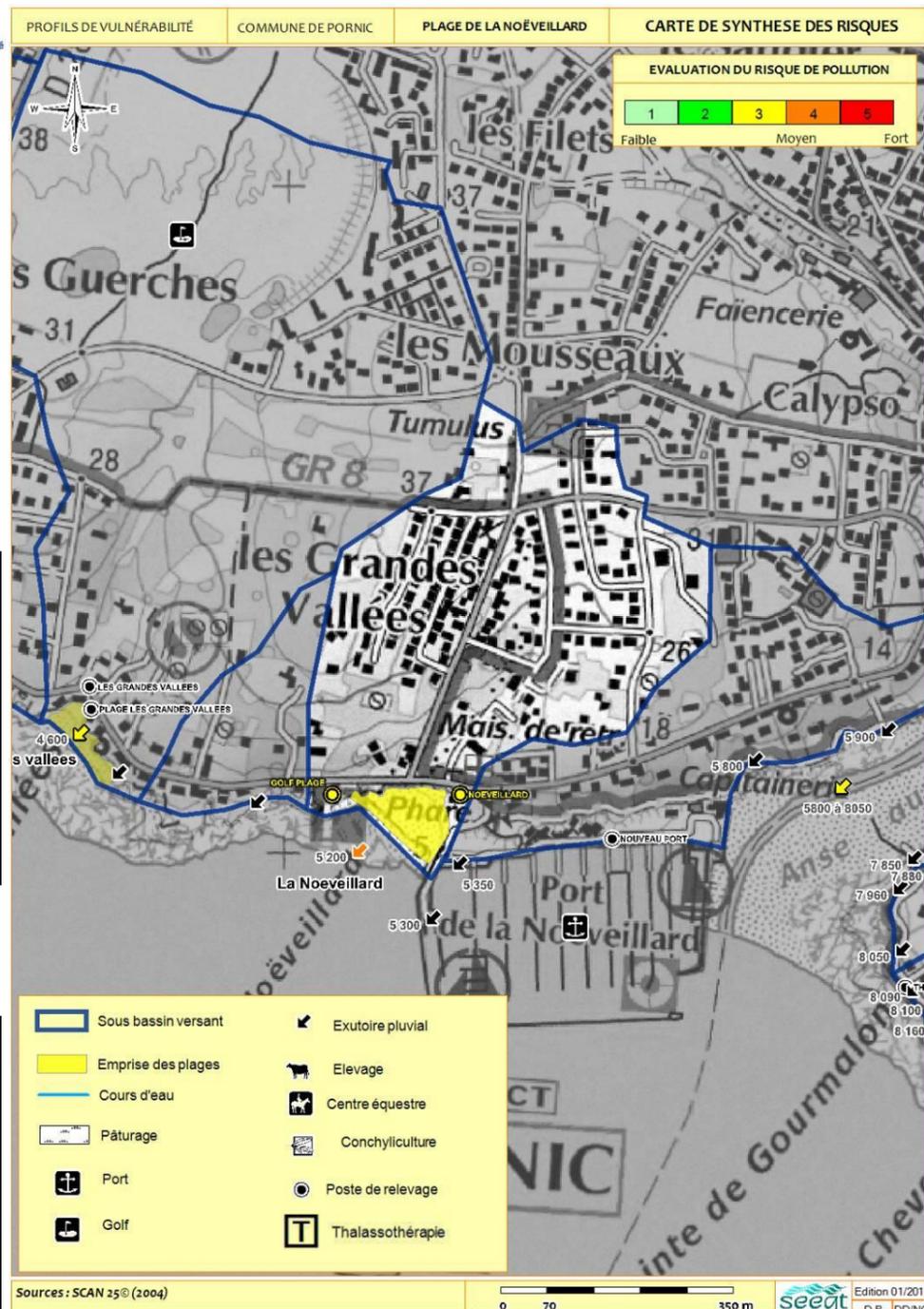
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Emissaire pluvial débouchant sur la plage	Temps de pluie uniquement	Toutes mais risque moindre à marée haute (émissaire)	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Noëveillard et du Golf	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	2011, 2020
Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire EP 5200 et évaluation efficacité	Non retenue au vu de l'excellente qualité
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales	De 2015 à 2023
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre)
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

- Nature :** sable, galets et rochers
- Longueur :** 200 m
- Largeur :** 500 m (plage et estran)
- Profondeur moyenne :** 3 m
- Profondeur maximale :** 5 m
- Dates de la saison balnéaire :** 15 juin – 15 septembre
- Localisation du point DDASS :** X : 256746 ; Y : 2249780 (Lambert II)
- Fréquentation maximale :** quelques dizaines de personnes
- Équipement :** toilettes, poubelles
- Accessibilité aux animaux :** non
- Autres activités :** cale de mise à l'eau pour les bateaux
- Zone riveraine :** parking aménagé en amont et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces
- Occupation du sol :** tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
- Population permanente :** 3 750 (sur la commune)
- Population estivale :** 18 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Suffisant	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité



Le classement de la plage de Port Giraud a été impacté par 2 épisodes de pollution ponctuelle repartis sur 2021 et 2024.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif pour les terrains de loisir
Assainissement pluvial	Ruisseau de Port Giraud débouchant sur la plage Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Parking accueillant des camping-cars en journée Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : **aucun**

Caractérisation du risque

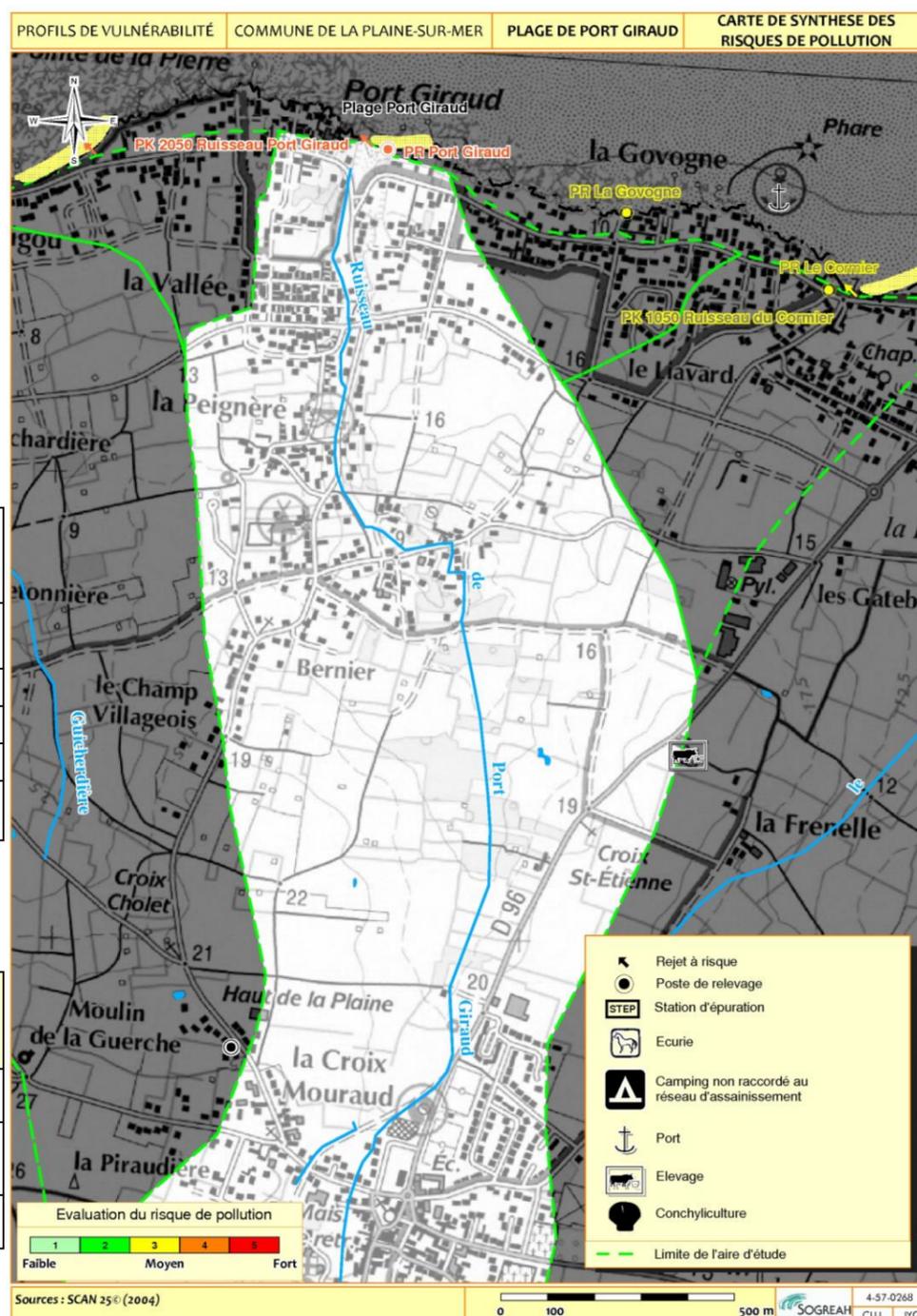
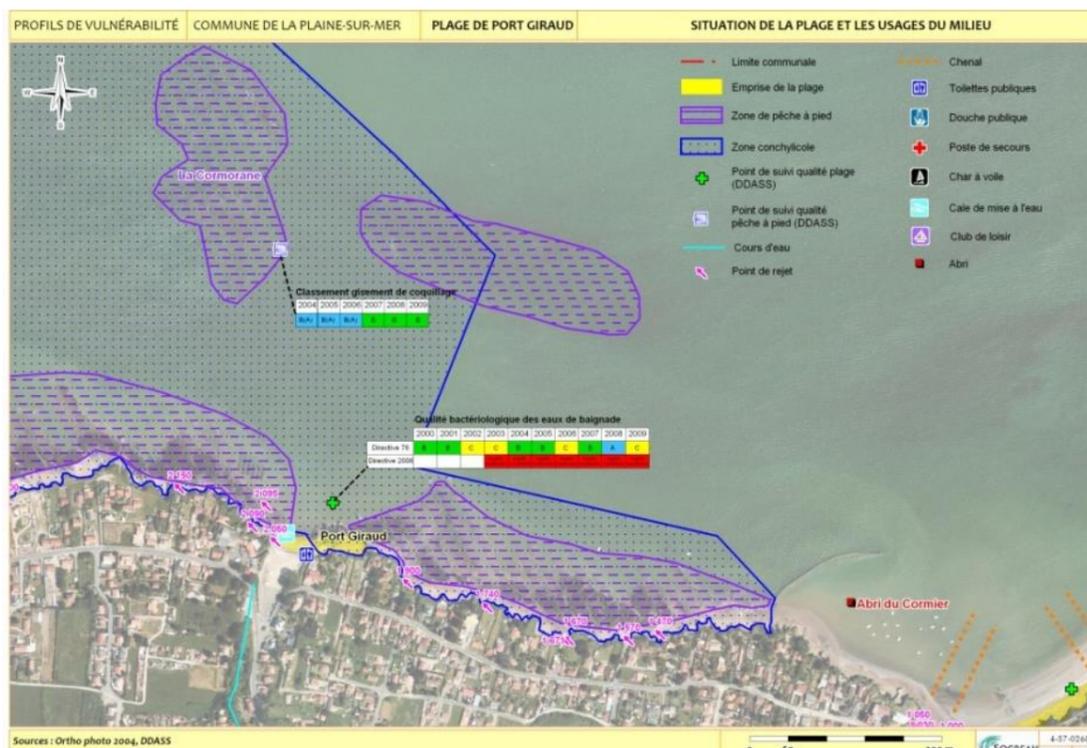
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire ruisseau de Port Giraud	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort niveau 4/5	12 heures
Poste de relevage Port Giraud	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	1 fois/mois	Fort niveau 4/5	12 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Port Giraud et La Govogne et renforcement pour une pluie de fréquence semestrielle. Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (terrains de loisir) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Interdiction des chiens sur la plage (arrêté du 15 avril 2010)	Travaux réalisés en 2019 En continu – Travaux 2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité du ruisseau de Port Giraud en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail : mairie.laplainesurmer@wanadoo.fr ; numéro téléphone : 06.85.01.55.92



Description de la zone de baignade

Nature : sable, rocher
Longueur : 330 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 255734 ; Y: 2246042 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 300 à 600 personnes
Équipement : bar- restaurant, poste de secours, sanitaires, cabines de bains, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : zone urbaine de faible densité
Occupation du sol : bassin versant urbanisé à 70% - quelques parcelles agricoles en amont
Population permanente : 1 206 (sur la commune)
Population estivale : 8 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de Port-Meleu est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100 % Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Assainissement des eaux usées (non collectif)	Présence d'habitations raccordables non raccordées au collectif et d'installations ANC non conformes (route du Pignaud)
Eaux pluviales	Exutoire pluvial débouchant sur la plage Ecoulement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

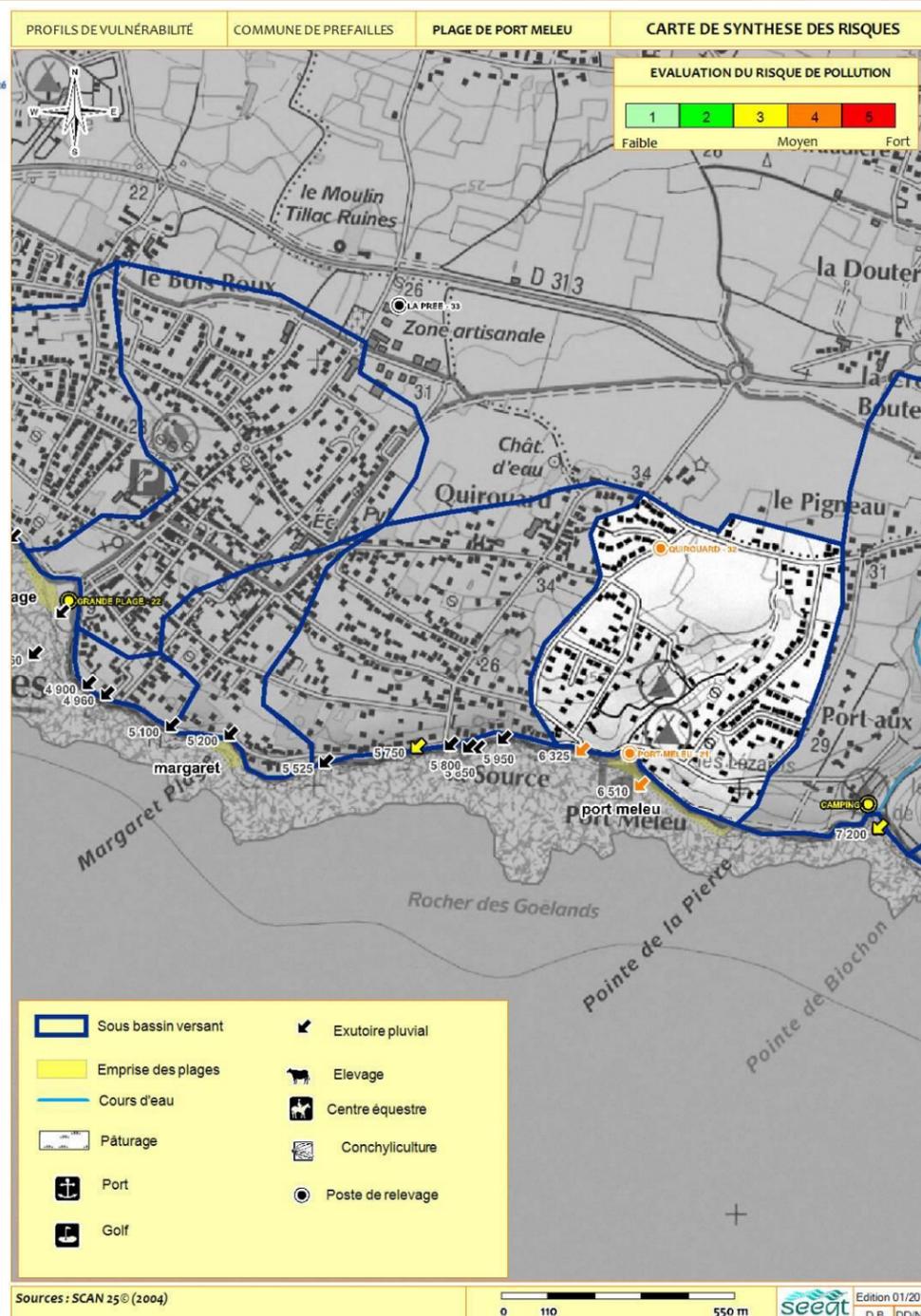
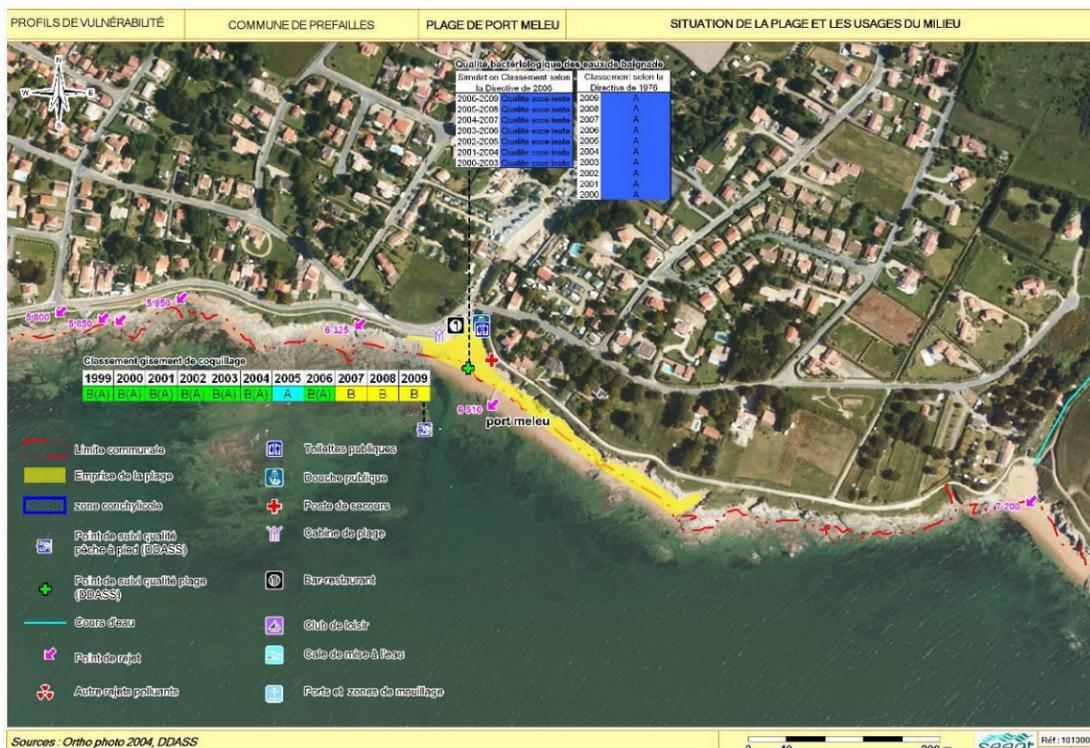
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Emissaire pluvial débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes mais risque moindre à marée haute (émissaire)	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	Exceptionnelle	Fort (niveau 4/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Port Meleu, Quirouard et Port aux Goths Extension du réseau EP rue de la Vallée, route de Cla et chemin Pignaud Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Etude de faisabilité du prolongement de l'émissaire eaux pluviales (EP) 6510 et évaluation efficacité Interdiction des chiens sur la plage du 1 ^{er} juin au 30 septembre (arrêté municipal n°24/15)	Port Meleu fait en 2019, Quirouard supprimé 2016 Réalisée en 2016 En continu 2015

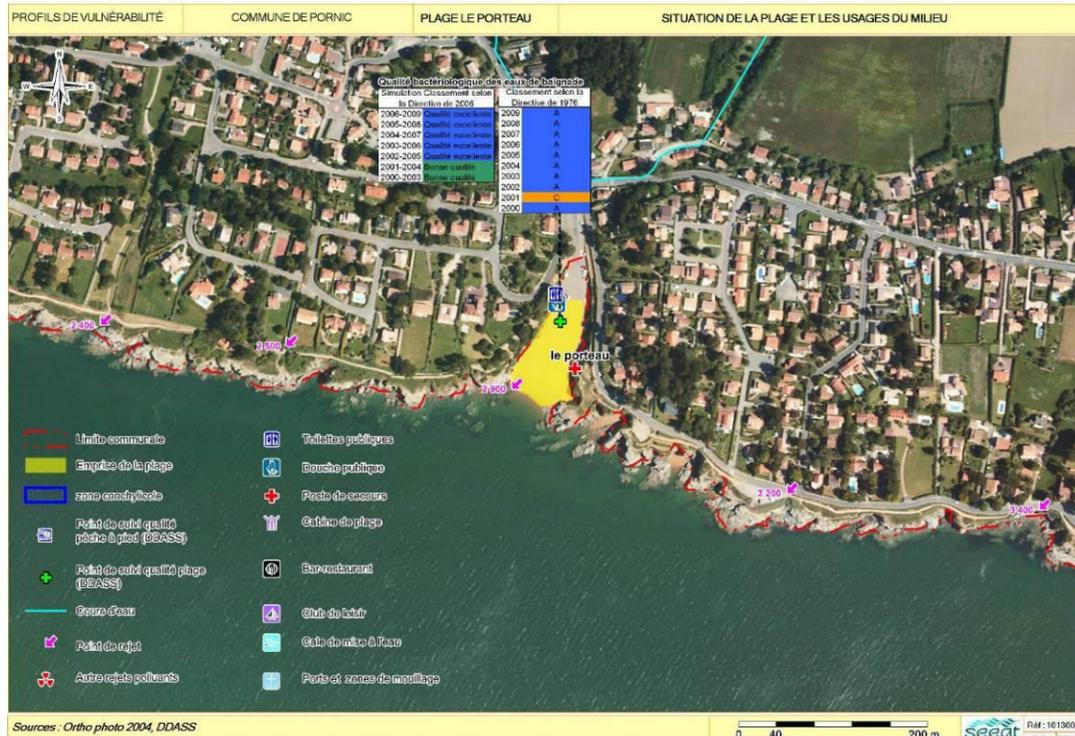
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : mairie@prefailles.fr ; numéro téléphone : 02 40 21 60 37



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 60 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 258611 ; Y: 2245176 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 200 à 400 personnes
Equipement : poste de secours, sanitaires, douches, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : parking aménagé en amont de la plage - zone urbaine de densité moyenne
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont du bassin versant
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de Porteau est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif desservant la quasi-totalité du bassin versant Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Assainissement des eaux usées (non collectif)	Une 10 ^{aine} d'habitations en ANC dans la partie amont du bassin versant, en zone rurale (pollution diffuse)
Eaux pluviales	Ruisseau de Porteau débouchant sur la plage (émissaire) Ecoulement uniquement en temps de pluie au cours de la période estivale (pompage des eaux de temps sec vers le réseau d'assainissement)
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Présence de pâturages bovins (pollution diffuse)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage Présence ponctuelle de camping-cars sur le parking amont plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

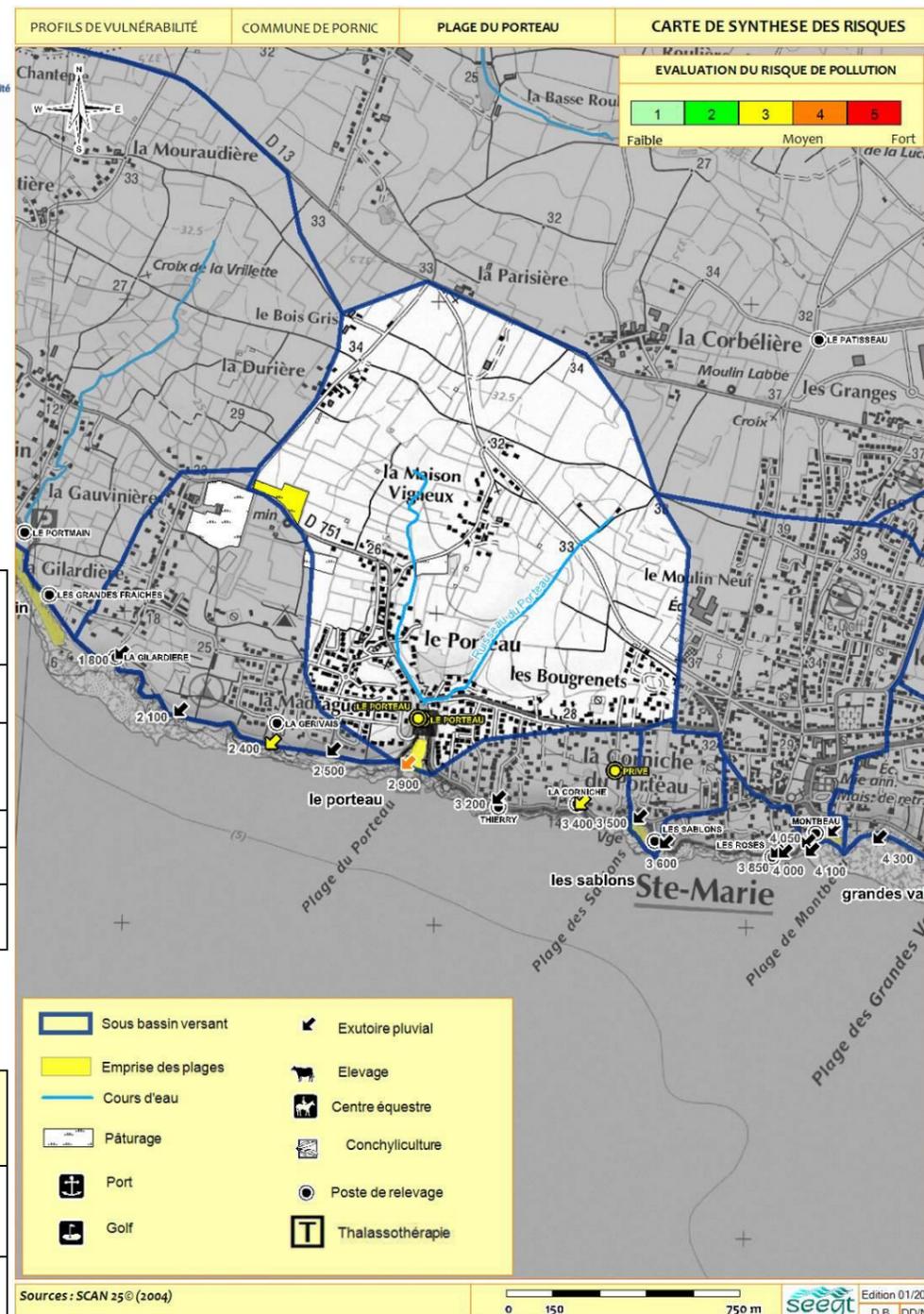
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Ruisseau débouchant sur la plage (émissaire)	Temps de pluie	Toutes – risque moindre entre mi-marée et marée haute	<60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12 - 24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de Porteau 1 et 2	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif	En continu
Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP)	
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales :	2015 à 2023
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 1 jour par semaine pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) en 2020 et 2 jours par semaine depuis 2021
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 125 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 258611 ; Y: 2245176 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 150 à 300 personnes
Équipement : poste de secours, sanitaires, douches, poubelles, cale de mise à l'eau
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : environnement naturel, faiblement urbanisé – parking aménagé en amont de la plage
Occupation du sol : bassin versant rural à 85%
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité	Excellente qualité



La qualité de l'eau de la plage de Portmain est repassée en excellente qualité suite à 4 années de bons résultats.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif desservant le secteur de Portmain Trop-plein sur les postes de refoulement
Assainissement des eaux usées (non collectif)	Une 50 ^{ème} d'habitations en ANC - aucune à proximité immédiate de la plage (pollution diffuse)
Eaux pluviales	Ruisseau de Portmain débouchant au niveau de la cale Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Présence de pâturages bovins et équins (pollution diffuse)
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage Présence ponctuelle de camping-cars sur le parking de la cale

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

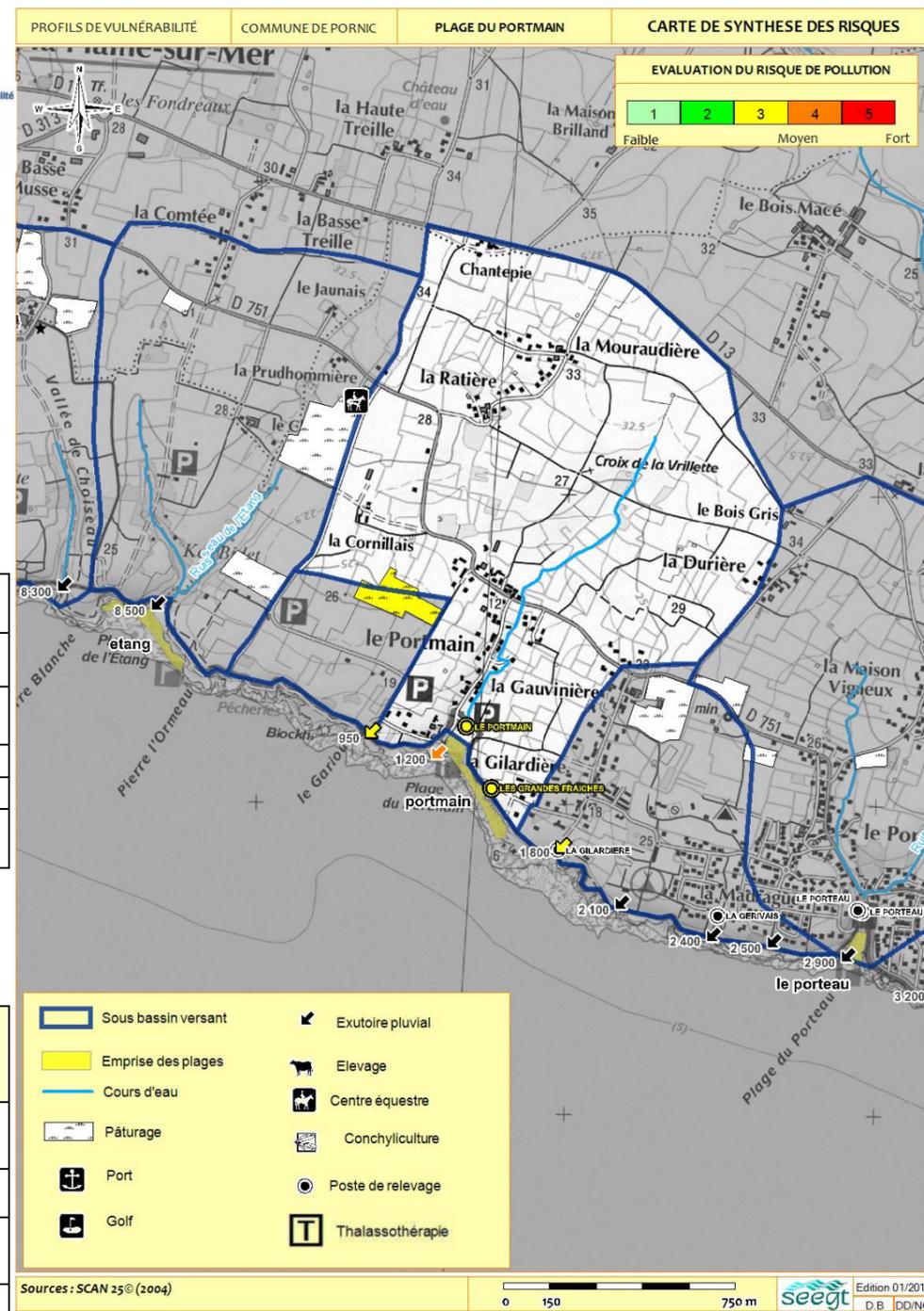
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Ruisseau débouchant sur la plage	Pollution diffuse de temps sec (si écoulement)	Toutes	365 jours/an	Fort niveau 4/5	6 heures
	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation du poste de refoulement de Portmain	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons, terrains de loisir)	En continu
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

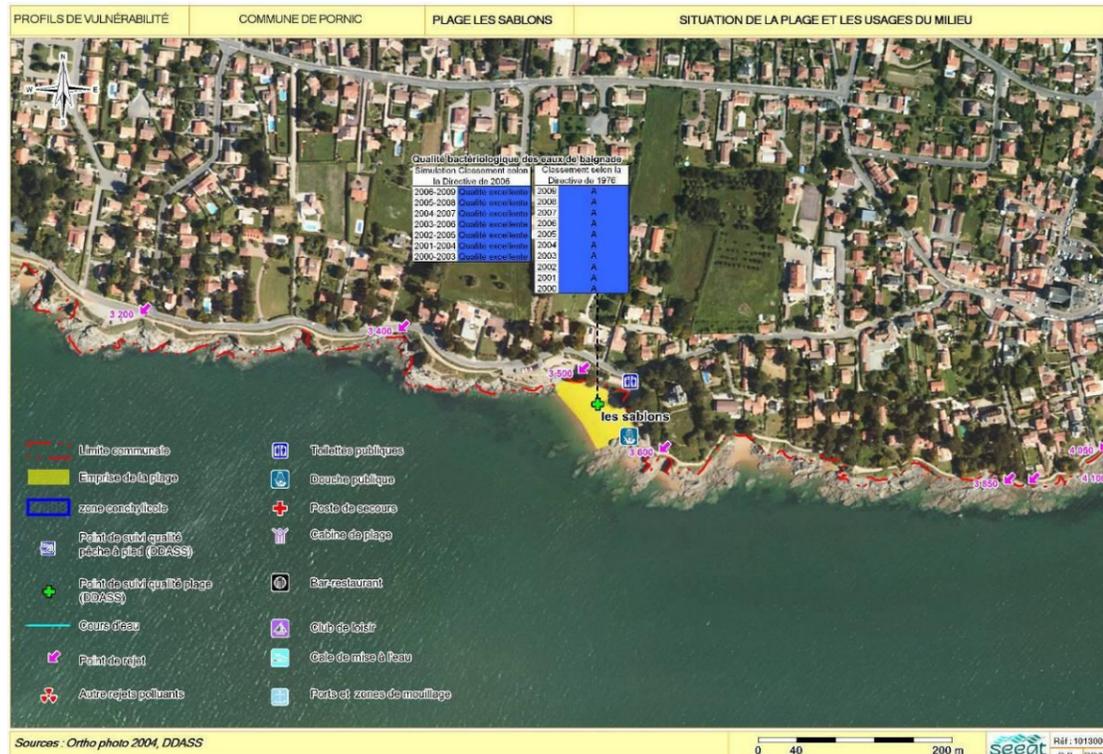
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) du fait du déclassement d'excellent à bonne qualité en 2020 : 2 jours par semaine en 2024
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 95 m
Largeur : 100 m (plage et estran)
Marnage moyen : 3,5 m
Marnage maximum : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point ARS : X : 260660 ; Y: 2244308 (Lambert II)
Fréquentation maximale : 100 à 200 personnes
Équipement : sanitaires, douche, poubelles
Accessibilité aux animaux : non
Autres activités : absence
Zone riveraine : route de la corniche & zone urbaine de densité moyenne
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral
Population permanente : 14 902 (sur la commune)
Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage des Sablons est d'excellente qualité pour la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoire pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulement en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire pluvial débouchant sur la plage	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement des Sablons et du Haut des Sablons	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	En continu
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2015

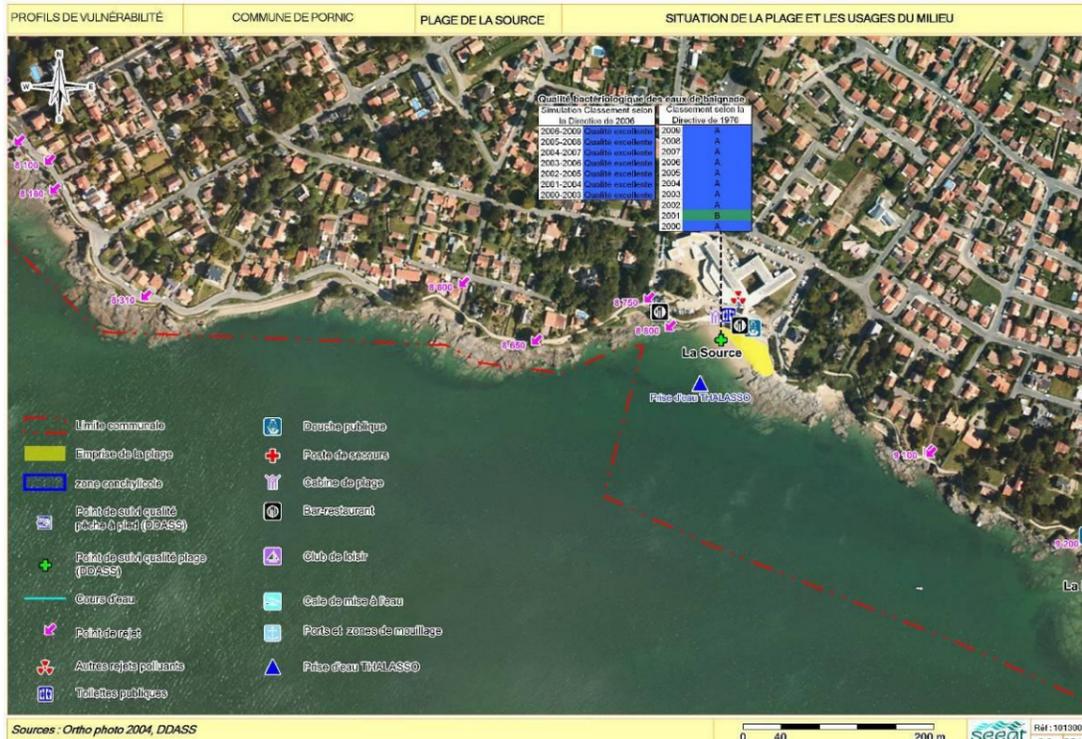
Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre) à partir 2018
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

- Nature : sable
- Longueur : 80 m
- Largeur : 100 m (plage et estran)
- Marnage moyen : 3,5 m
- Marnage maximum : 5 m
- Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
- Localisation du point ARS : X : 263676 ; Y : 2243599 (Lambert II)
- Fréquentation maximale : 60 - 120 personnes
- Équipement : restaurant, cabines de bain, douches, sanitaires, poubelles, plongeur
- Accessibilité aux animaux : non
- Autres activités : absence
- Zone riveraine : thalassothérapie – zone urbaine de densité moyenne
- Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral – bassin versant urbanisé à 100%
- Population permanente : 14 902 (sur la commune)
- Population estivale : 100 000 (sur la commune)



Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité

La qualité de l'eau de la plage de la Source est d'excellente qualité vis-à-vis de la baignade. Le classement est stable dans le temps et donc peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées (collectif)	Réseau séparatif à 100% Non-conformités de branchement (pollution diffuse) Trop-plein sur les postes de refoulement
Eaux pluviales	Exutoires pluviaux débouchant sur la plage et à proximité Ecoulements en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Animaux interdits sur la plage

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

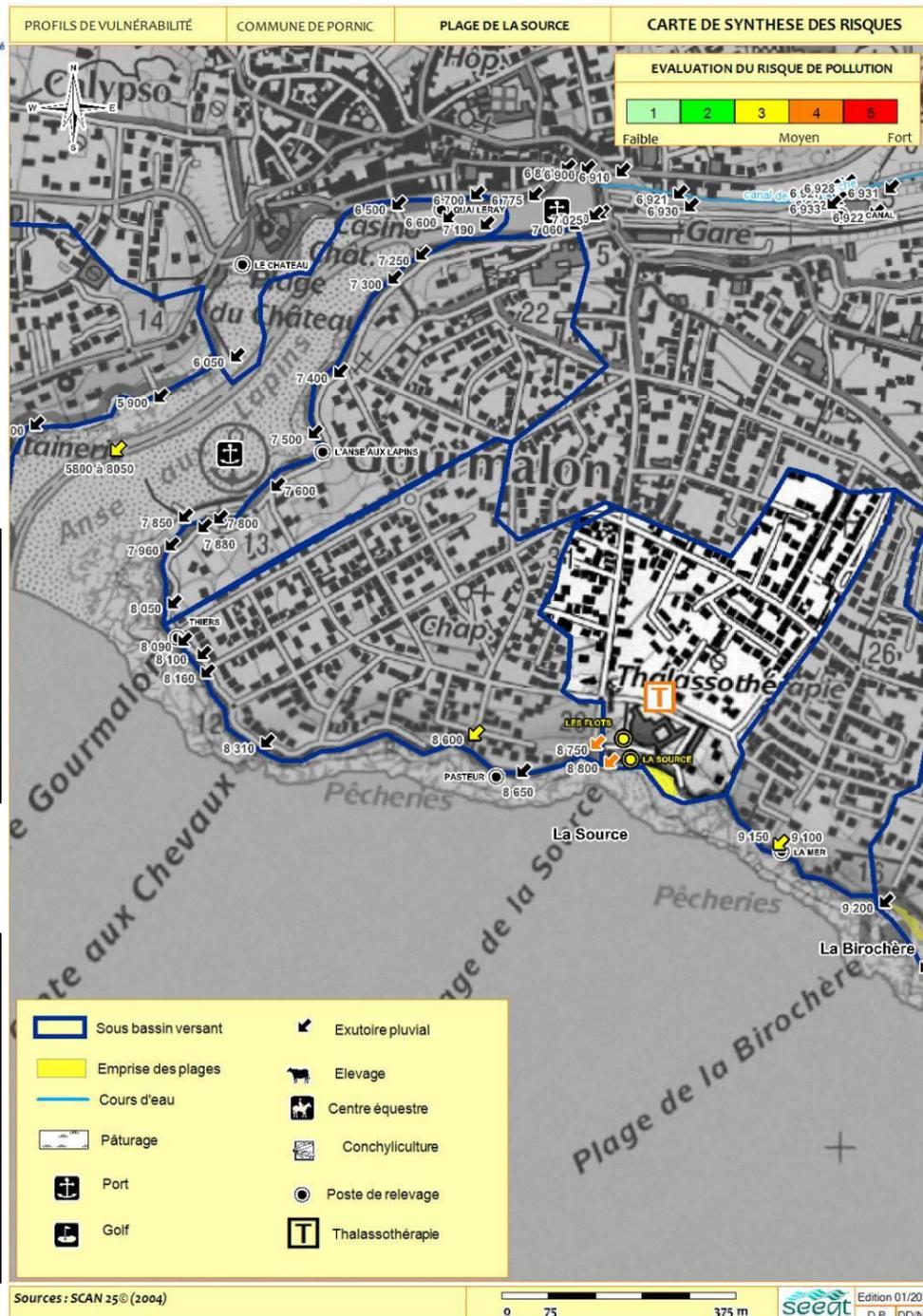
REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Exutoire pluvial débouchant sur la corniche	Temps de pluie	Toutes	60 jours / an	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Emissaire débouchant sur la plage – rejet de la thalassothérapie	variable	Toutes (en particulier à marée basse)	Non déterminée	Fort (niveau 4/5)	6 heures
Poste de relevage	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	exceptionnelle	Moyen (niveau 3/5)	12-24 heures
Animaux domestiques sur plage	Variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement de la Source, les Flots, Pasteur et Thiers	2014
Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP)	2011-2012
Réhabilitation du réseau d'eaux usées (impasse Jeannette, avenue Guitteny, rue de Malméy)	2012 - 2013
Enquête sur les rejets de la thalassothérapie	Été 2011, 2015
Entretien préventif des voiries et réseaux eaux pluviales (EP)	2014, 2016, 2017, 2018, 2019
Analyses deux fois par mois sur l'exutoire d'eaux pluviales :	De 2013 à 2023
Interdiction des chiens sur la plage (arrêté municipal du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	2011

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 10 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Arrêt de l'auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade pendant la saison balnéaire (du 1^{er} juin au 30 septembre) compte tenu du classement en excellente qualité consolidé
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale.
- Contact : mail : contact@pornic.fr ; numéro téléphone : 02.40.82.31.11



Description de la zone de baignade

Nature : sable
Longueur : 1 000 m
Largeur : 500 m (plage et estran)
Profondeur moyenne : 3 m
Profondeur maximale : 5 m
Dates de la saison balnéaire : 15 juin – 15 septembre
Localisation du point DDASS : X : 258740 ; Y : 2250599 (Lambert II)
Fréquentation maximale : quelques milliers de personnes
Équipement : toilettes, douche, poubelles, postes de secours
Accessibilité aux animaux : Chiens interdits – Chevaux autorisés de 19h00 à 10h00
Autres activités : club de plage, école de voile, bar
Zone riveraine : boulevard en front de mer et zone urbaine de densité moyenne, quelques commerces
Occupation du sol : tissu urbain continu le long du littoral, zone rurale en amont
Population permanente : 5 382 (sur la commune)
Population estivale : 20 000 (sur la commune)

Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

ANNEE	2021	2022	2023	2024
Classement selon directive de 2006	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité



Le classement de la plage de Tharon est stable dans le temps et peu susceptible d'évoluer dans les prochaines années.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

- Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Potentiel de prolifération du phytoplancton :

- Pas de données sur la zone d'étude
- Points du suivi REPHY les plus proches : pointe Saint Gildas (28060025) et Noirmoutier (28061061)
- Résultats : espèce Alexandrium peu représentée ; Dynophysis et Pseudonitzschia fréquemment observées mais aucun dépassement des seuils de blooms (10⁶ cellules/L) pour ces espèces toxiques en 2008 – 2009.

Inventaire des sources potentielles de pollution

Assainissement des eaux usées	Station d'épuration de la Princetière rejetant dans le Port de Comberge Réseau séparatif 100 % Trop-plein sur les postes de refoulement Assainissement non collectif pour les terrains de loisir et villages de la zone rurale
Eaux pluviales	Ruisseau du Calais débouchant dans le port de Comberge Ecoulement en temps sec (pollution diffuse) et en temps de pluie
Activités industrielles	Sans objet sur la zone d'étude
Agriculture / Elevage	Quelques exploitations en zone rurale
Etablissements recevant du public	Sans objet sur la zone d'étude
Autres sources diffuses	Parking sur boulevard de front de mer Chevaux autorisés sur la plage de 19 H 00 à 10 H 00

Jour de fermeture pour pollution avérée en 2024 : aucun

Caractérisation du risque

REJET A RISQUE		SITUATION A RISQUE		EVALUATION DU RISQUE	DUREE PROBABLE DE LA CONTAMINATION
LOCALISATION	FREQUENCE	CONDITIONS MARITIMES	FREQUENCE		
Station d'épuration	En cas de panne	Toutes	-	Fort (niveau 4/5)	12 à 24 heures
Exutoire ruisseau du Calais	Temps de pluie	Toutes	60 jours/an	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Postes de relevage du Calais, avenue d'Anjou,	En cas de panne ou surcharge en période pluvieuse	Toutes	1 fois/mois	Fort (niveau 4/5)	12 heures
Animaux domestiques sur plage	variable	Toutes (Flot en particulier)	-	Moyen (niveau 3/5)	6 heures

Plan d'actions (calendrier des actions prévues)

ACTIONS	DATE DE REALISATION
Fiabilisation des postes de refoulement du Calais, de l'Ecluse et de Pouplinière Extension des réseaux eaux usées (EU) dans les villages de l'Aubaudière et La Daviterie Contrôle et remise en conformité des branchements sur les réseaux eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP) Contrôle et remise en conformité des filières d'assainissement non collectif (maisons et terrains de loisir) Entretien préventif de la voirie et des réseaux eaux pluviales (EP) Enquête sur la conformité des élevages en zone rurale Interdiction des chevaux sur la plage	Ecluse, Pouplinière réalisés en 2016 En continu – Travaux 2015 En continu Partielle selon horaire

Gestion active de la qualité des eaux de baignade

- Suivi préventif de la qualité du ruisseau du Calais en temps sec et en temps de pluie
- Suivi réglementaire de la qualité des eaux de baignade par l'ARS avec 8 prélèvements prévus pendant la saison balnéaire (du 15 juin au 15 septembre)
- Auto-surveillance de la qualité des eaux de baignade 3 jours par semaine pendant la saison balnéaire (du 1er juin au 30 septembre) depuis 2017
- Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive en cas de situation à risque, d'un suivi de la pollution et de ré-ouverture de la zone de baignade une fois le retour à la normale
- Contact : mail mairie@stmichelchefchef.fr ; dgs@stmichelchefchef.fr - numéro téléphone : 06 20 43 90 28

